



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 8 JUILLET 1999

www.lesoleil.com

Le Festival d'été s'ouvre sur une note québécoise

MICHÈLE LA FERRIÈRE
Le Soleil

QUÉBEC — Le Festival d'été est un trésor que Québec chérit depuis 32 ans. Tous les continents s'y croisent, toutes les musiques s'y rencontrent, tous les publics y trouvent leur bonheur. Ce soir, au cœur de ce melting-pot culturel, deux groupes de Québec, Les Batinsés et La Constellation, auront l'honneur de jouer les premières notes de juillet sur les deux grandes scènes du Festival.

« C'est un privilège », a résumé Christophe Garenc, au nom de ses cinq Batinsés de compagnons. « On a travaillé fort depuis cinq ans pour en arriver là. Demain (ce soir), on pourra enfin montrer ce qui se passe en musique à Québec. » Les Batinsés inaugureront la nouvelle scène des Plaines, pendant qu'en coulisses, Michel Rivard

Voir NOTE en A 2 >

AUTRE TEXTE

□ Rivard le conquérant Page C 3



Quatre membres des Batinsés, Frédéric Lebrasseur, Andrée Bilodeau, Christophe Garenc et Todd Picard, l'affirment: ils seront contents pour peu qu'ils réussissent à faire aimer aux autres ce qu'ils aiment.

Blitz anti-infirmières

Le Parti québécois invite ses militants à envahir les tribunes publiques pour dénoncer la grève

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Parti québécois invite ses militants à envahir les tribunes téléphoniques et les pages des lecteurs des quotidiens pour dénoncer la grève des infirmières.

Dans une note interne envoyée à ses instances régionales, la permanence du PQ à Montréal incite les militants péquistes à une opération médiatique secrète. Elle propose des modèles de lettres à faire parvenir aux journaux et fournit les numéros de téléphone des postes de radio et de télévision.

« Il est très important de garder confidentielle toute la démarche médiatique que nous faisons en ce moment », écrit l'agent de liaison Michel Vincent, qui suggère la prudence aux membres. Il leur conseille de ne pas s'identifier comme militants péquistes. Datée du 29 juin, la lettre a été obtenue par TVA.

Hier soir, le cabinet du premier ministre a dit tout ignorer de la stratégie mise de l'avant par le parti. Au SOLEIL, l'attachée de presse de Lucien Bouchard, Christiane Miville-Deschênes, a fini par déclarer que l'opération était « peut-être malhabile ».

Ailleurs au gouvernement, on prend la chose avec beaucoup plus d'inquiétude. On craint que cette note ne vienne saper les efforts du premier ministre et de la ministre de la Santé, Pauline Marois, qui tentent de reprendre l'initiative dans le dossier.

À la permanence du parti, Michel Léveillé cherche à minimiser l'impact de cette affaire. Il assure que le PQ n'a fait que répondre à des demandes de militants qui réclamaient un « argumentaire ».

« Ce n'est pas la première fois qu'on le fait, confie-t-il. C'est de la routine administrative. On l'a fait lors de l'avis

Voir PQ en A 2 >

AUTRES TEXTES

□ L'impasse persiste Page A 8
□ Thetford joint la grève Page A 7

Les policiers « surpayés », affirme Bouchard

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — S'il pouvait intervenir directement dans les négociations avec les policiers, le premier ministre ne leur consentirait pas de grosses augmentations salariales. Lucien Bouchard affirme que les policiers québécois sont déjà « surpayés ».

« On a un problème au Québec. Les services policiers sont surpayés. C'est un problème très grave », a déclaré le chef du gouvernement lors de l'entrevue qu'il a accordée au SOLEIL avant-hier.

Le premier ministre était interrogé sur les moyens susceptibles de régler le conflit avec les infirmières. Il a repoussé l'idée de l'arbitrage, observant qu'on ne peut confier à un tiers le soin de décider des augmentations à octroyer. Il a spontanément cité le cas des policiers et de leurs salaires qu'il juge trop importants.

« Pourquoi ce problème ? À cause de l'arbitrage. Vous avez beau l'encadrer, il se fait de la surenchère », a soumis Lucien Bouchard.

Lorsqu'ils réclament des augmentations, les policiers québécois le font souvent en comparant les salaires versés à leurs collègues d'autres villes. Actuellement, les agents de la Sûreté du Québec réclament la parité avec les policiers de la CUM, qui gagnent 7 % de plus.

De leur côté, ces derniers exigent une hausse de 5 % afin de rejoindre leurs confrères de Baie-Comeau, qui sont les mieux payés au Québec. Les policiers de cette ville de 27 000 habitants gagnent 58 321 \$ par an.

À l'Association des policiers provinciaux du Québec, le président Tony Cannavino craint que la petite phrase lâchée par le premier ministre pave la voie à des offres patronales exsangues. La direction de la SQ doit faire

« C'est un problème très grave », a déclaré le PM

TORNADO À DRUMMONDVILLE



Une partie des dommages n'étaient déjà plus visibles hier midi, tandis que les plus gros crevaient le paysage.

Des dégâts de 3 à 4 millions \$

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ DRUMMONDVILLE — Quand Maxime Camiré et son copain ont réalisé que le ciel leur tombait sur la tête, ils n'ont fait ni une ni deux: « On a fermé la porte et on l'a barrée »!

Les deux gars de 14 ans sont vite descendus au sous-sol, mais ils n'ont même pas eu le temps de se trouver une « bonne cachette ». Déjà, Drummondville avait retrouvé son calme, il ne restait qu'à constater les dégâts.

L'heure était à la mobilisation, hier, au lendemain de la tornade de force 1 qui a ravagé le quartier nord de la ville. Sous un bon soleil, les marteaux co-

naient allègrement. Déjà, à midi, une partie des dommages, évalués sommairement à entre trois et quatre millions de dollars, n'étaient plus visibles.

Les plus gros, par contre, crevaient le paysage. Des maisons devront être démolies, d'autres nécessiteront des réparations majeures.

Les deux bâtiments principaux d'Autobus Girardin ont été sévère-

ment touchés. De 200 à 300 des 1500 véhicules scolaires stationnés dans la cour ont été endommagés, et plusieurs sont des pertes totales. Des autobus ont été littéralement soufflés sur une distance de quelques mètres.

L'accès au quartier sinistré lui-même était réservé aux citoyens et aux journalistes, sur présentation d'une carte d'identité. Cela, pour « sécuriser » les citoyens et empêcher le pillage, expliquait le directeur du service de police, Jean-Denis Lefebvre.

Et si tout le monde avait sa petite histoire à faire peur, l'ambiance n'était généralement pas au désespoir. Ce n'était peut-être pas la joie, mais la

plupart des sinistrés avaient eu confirmation que les dommages seraient couverts par leur compagnie d'assurances, ce qui « aide à garder le moral », disait l'un.

Certains ont été plus secoués que d'autres. Serge Lambert et Line Belhumeur ont eu toute une frousse, lorsqu'ils se sont retrouvés coincés dans leur porte-patio ouverte, « essayant » d'entrer dans la maison, lui portant sa petite fille de neuf mois dans

Voir DÉGÂTS en A 2 >

AUTRE TEXTE

□ Un modèle en urgence Page A 8

LA MÉTÉO



Maximum 22, minimum 10

Ciel variable et demain également. Détails page C 2

QUÉBEC,
103^e ANNÉE, N° 184
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL,
OTTAWA 70c PLUS
TAXES

60c PLUS
TAXES



TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
 La Capitale 3 à 7
 Le Québec et le Canada 8 à 10
 Le Monde 11

CAHIER B
 Questions d'argent 1 à 8
 Bourses 4, 5 et 8
 Opinions 7

CAHIER C
 Le Monde Magazine 1 et 2
 Arts et spectacles 3 à 12
 Votre agenda 4
 Ce soir à la télé 4
 Annonces classées 7 à 9
 Décès 10 et 11

CAHIER D SPORTS
 Maurice Dumas 1
 André-A. Bellemare 5
 Statistiques 2 et 4
 Divertissements 7

SERVICES
 Abonnements 686-3344
 1-800-463-2362
 Annonces classées 686-3311
 Carrières et Professions 686-3270
 Internet www.lesoleil.com
 Promotion 686-3342
 Publicité Détaillants 686-3435
 Publicité générale 686-3270
 Rédaction 686-3394
 Renseignements 686-3233

NOTE Énergie

Suite de la Une

attendra de prendre sa place en tant que tête d'affiche de cette première soirée du Festival d'été 1999.

« Il faut qu'on soit le plus authentique possible, croit le collègue Frédéric Lebrasseur. On va faire notre propre show sans essayer de plaire à tout prix à ceux qui seraient venus pour Michel Rivard. » En cinq ans, s'il est une chose que les Batins ont apprise, c'est qu'ils sont capables de provoquer « l'envoûtement », même chez des gens qui ne les connaissent pas.

Ce soir, au cours des 50 minutes qui leur seront imparties, les Batins serviront aux gens de Québec leurs chansons les plus « punchées », puisées dans un répertoire traditionnel piqué de rock, de progressif, de salsa et de punk. Mais ne vous méprenez pas : si les Batins dénichent leurs textes dans les archives de folklore, ils s'inspirent de la « musique heavy » pour libérer l'énergie propre au spectacle.

Que le public les écoute sagement sans loucher une seule parole ou qu'il « slame » à qui mieux mieux au pied de la scène, les Batins seront contents pour peu qu'ils réussissent à faire aimer aux autres ce qu'ils aiment eux-mêmes. Après leur prestation des Plaines, ils fileront au D'Auteuil où ils donneront un spectacle complet, sur le coup de 23 h, avec Jescze Raz. « Là, ce sera violent ! », balance Todd Picard, le plus rigolo des Batins.

« COMME UNE MÉDAILLE »

Pendant ce temps, au Pigeonnier, la Caravane Hip-Hop se mettra en branle en drainant dans son sillage une horde de fans sans cesse grandissante. Deux très jeunes hommes de la Rivière-Sud de Québec constituent l'un des maillons de cette chaîne musicale. Ils se sont donné pour nom La Constellation. Et ils rappent avec aplomb, depuis Québec, au sein d'une confrérie cosmopolite.

« C'est comme une médaille pour nous deux d'ouvrir le Festival », a confié Jérôme Allard, Onze de son nom de rappeur, qui fait équipe avec Francis Belleau, alias 2 faces. « Jouer dans notre ville avec des groupes de partout, ça nous fait prendre conscience du travail accompli. »

Et pour la visibilité, c'est excellent ! Car le rap n'a pas encore la place qui lui revient à la radio, estime le jeune homme. Alors, pour rallier fidèles et curieux, il n'y a qu'une façon : monter sur scène plus souvent qu'à son tour, en solo ou en groupe, avec d'autres rappeurs ou avec des vedettes populaires, à Québec ou en région.

Fonky Family, Rainmen, Sans Pression, Shades of Culture, Overproof et La Constellation, qui composent la Caravane Hip-Hop, donneront plusieurs spectacles cet été au Québec. Puis, il y a Kevin Parent qui a convié La Constellation, Okoumé et la Chicane à quatre grands pique-niques à travers le Québec (rendez-vous à l'agora le 22 juillet). Quand on est rappeurs, on ne rechigne pas à glisser son hip-hop à travers différents styles musicaux. Jouer devant un public, c'est ce qui compte !

DÉGATS Secoués

Suite de la Une

les bras. Luttant contre le vent, l'homme a finalement réussi à passer la porte, mais il a été projeté à plat ventre. Il a réussi à protéger sa petite, qui a eu plus de peur que de mal.

Pendant ce temps, sa conjointe s'agrippait tant bien que mal au bord de la fenêtre. « La fin du monde », dit-elle avec un petit sourire, assise dans son salon dévasté.

« La fin du monde », dit une victime

En béquilles, après avoir reçu un morceau de métal dans la jambe, elle fait partie des rares personnes blessées, toutes légèrement. « C'est incroyable », répète deux ou trois fois le chef de police, ébahi par tant de chance.

N'empêche que les lendemains sont difficiles pour certains. La mairesse, Francine Ruest-Jutras, dresse un premier bilan : 56 maisons touchées, 125 unités de logement, et de 325 à 350 personnes affectées à des degrés divers.

Aline Beaulieu et son conjoint ont deux maisons à logements. La malchance a joué, les deux sont abîmées. Hier, comme d'autres, elle constatait que les mots « solidarité humaine » veulent encore dire quelque chose. Parents et amis étaient venus de Warwick, de l'île d'Orléans et d'ailleurs, pour mettre la main à la pâte.

Deux rues plus loin, Denis Camiré (le père de Maxime, celui qui verrouille les portes pour bloquer le vent !) vivait lui aussi au rythme du coude à coude. Avec son frère et son voisin, ils ont passé une partie de la nuit debout, recouvrant temporairement les toitures de leurs trois maisons, pour les protéger d'une possible pluie.

Partout dans les rues, les débris, morceaux de toit, tas de briques, vitres cassées s'amoncelaient. Quelques voitures entassées les unes contre les autres n'avaient pas encore été déplacées, des cabanons s'élevaient toujours sur toit, mais ailleurs, on donnait déjà des coups de râteau sur le gazon !

Orages sur l'Estrie

Pour ajouter à une semaine déjà passablement difficile, le sud du Québec, plus particulièrement l'Estrie, a subi les foudres de Dame Nature dans la soirée d'hier. Environnement Canada a émis une alerte d'orages violents pour Sherbrooke et les environs et des veilles d'orages violents pour plusieurs villes dont Saint-Hyacinthe, Granby et Lac-Mégantic, qu'une bande de cellules orageuses avait décidé de survoler. « Des rafales allant jusqu'à 110 km/h ont été enregistrées dans la région d'Huntingdon. C'est ce qui nous a incités à surveiller la situation de près et à émettre l'avertissement », a expliqué René Audet, météorologue au service de l'organisme fédéral. La région de Québec a de nouveau été épargnée. Même si des orages étaient prévus sur la capitale, la situation n'avait rien d'alarmant selon M. Audet. FS.

De : Michel Vincent, agent de liaison
 Date : 29 juin 1999
 Objet : Grève des infirmières et infirmiers

TRÈS IMPORTANT - TRÈS IMPORTANT - TRÈS IMPORTANT

Je vous fais parvenir deux pages qui concernent la situation :

- 1 : L'une qui vous relate dans les grandes lignes la situation du conflit et le travail constant que le Gouvernement a fait pour tenter de répondre le plus adéquatement aux revendications de la FIQ ;
- 2 : L'une qui vous donne la liste des numéros des tribunes téléphoniques et des médias pour transmettre la vision du Gouvernement ;

• Si vous connaissez un membre ou des membres de votre circonscription qui ont la plume facile cette personne ou ces personnes pourraient s'inspirer de la première page pour la composition de leur lettre. Ce qui demeure essentiel c'est que le message de bonne volonté et le discours de notre gouvernement passent.

• Il est très important que personne n'envoie ou ne communique avec les médias en s'identifiant comme militante ou militant.

• Il est très important de garder confidentiel toute la démarche médiatique que nous faisons en ce moment.

Michel Vincent
 agent de liaison

Dans cette note interne envoyée aux instances régionales, la permanence du PQ à Montréal incite les militants péquistes à une opération médiatique secrète.

PQ Arguments

Suite de la Une

de la Cour suprême, pour le budget Landry et pour les garderies. Il ne faut pas oublier que le gros de notre travail, à nous, c'est de nourrir les militants. Dans la note, le parti suggère aux membres de ne pas être revanchards envers les infirmières. « L'essentiel, c'est que le message de bonne volonté et le discours de notre gouvernement passent. »

Les arguments à transmettre tiennent en quelques mots : les infirmières mènent une grève illégale et prennent les malades en otage. Deuxième idée maîtresse : leurs demandes salariales ne justifient pas une grève illégale.

Pour faciliter la tâche des militants, le document fournit les numéros de téléphone du FM 93, de CHRC 800, de l'émission le Midi-15 à Radio-Canada, de J.E. à TVA et de RDI.

Les journaux ne sont pas en reste puisque des modèles de lettres personnalisées sont proposés pour les tri-

bunes des lecteurs du SOLEIL, de La Presse, du Devoir et du Journal de Montréal. Le parti invite les membres à s'en « inspirer ».

Exemple de la prose suggérée : « J'espère que le gouvernement ne cédera pas devant les moyens de pression des infirmières qui, en bout de ligne, auront fermé plus de lits avec leurs gestes illégaux que le gouvernement avec sa réforme de la santé. »

Au Parti libéral, le député Thomas Mulcair n'a eu qu'un mot pour décrire la tactique : « Dégueulasse. »

La Fédération des infirmières et infirmiers y est allée d'un commentaire moins dévastateur. Pour Jennie Skeene, les « individus peuvent très bien faire leurs démarches seuls auprès des médias ». La présidente de la FIQ demande aux infirmières de ne pas tomber dans le panneau de la provocation. « Cela n'aiderait en rien l'évolution de notre négociation », dit-elle.

Des spécialistes en communication du gouvernement Bouchard ont fait valoir au SOLEIL que cette pratique est courante. Ils affirment qu'elle est utilisée par tous les partis politiques, les syndicats et les groupes organisés.

« Faut pas être naïf. Tout le monde fait ça. Pour passer un message, il faut s'arranger pour qu'il soit diffusé le plus possible », a dit l'un d'eux.

POLICE Cannavino

Suite de la Une

connaître ses propositions salariales la semaine prochaine.

Tony Cannavino n'est pas d'accord avec le point de vue de Lucien Bouchard. « Je ne comprends pas sa remarque », dit-il en s'inquiétant de la suite des événements.

Il souligne que le lien est quasi direct

entre la direction de la SQ et le cabinet du chef du gouvernement. Entre les deux, il y a seulement deux autres joueurs : le ministère de la Sécurité publique et le Conseil du trésor.

À la Fédération des policiers du Québec, qui regroupe 8800 agents municipaux, Yves Prud'Homme se demande quelle mouche a piqué le premier ministre. « S'il veut lancer un débat sur le salaire des policiers, je suis prêt à y participer », soutient le syndicaliste.

Mais Lucien Bouchard pourrait être tenté de relever le défi. Une étude réalisée pour le compte de la commission Bédard établit en effet que 23 des 25 corps policiers les mieux payés au Canada sont québécois.



LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 07-07-99

0-9-3

5-1-1-6

6/49

tirage du 07-07-99

12-16-20-26-43-44

(complémentaire)

24

EXTRA

519609

QUÉBEC 49

tirage du 07-07-99

1-13-14-18-27-42

(complémentaire)

24

BANCO

tirage du 07-07-99

8-9-16-20-23-25-33-34-38-42

46-50-53-54-55-58-62-65-67-69

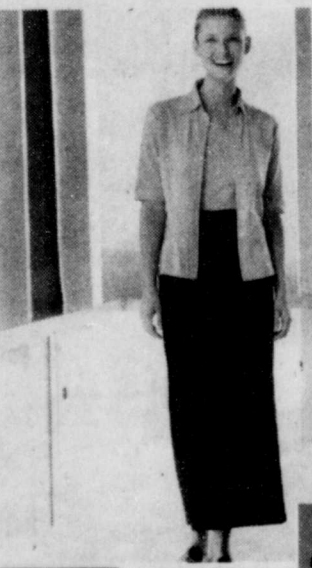
C'ÉTAIT HIER

1989 — Inauguration du président Carlos Saul Menem en Argentine. C'est la première fois en 60 ans qu'un gouvernement démocratiquement élu succède à un autre dans ce pays.

1988 — Le policier Allan Gosset, de la Communauté urbaine de Montréal, est congédié à la suite de l'affaire Griffin.

VENTE
 au rabais
JOURS D'ÉTÉ

LONGUE JUPE STRETCH
49.95 RÉG. 98.00
 Coupée spécialement pour nous dans un tissu ultraconfort pour l'été. Taille forme pantalon avec ceinture à passants et fermoir devant. Noir, beige, marine. 8 à 14.



CHEMISE COTON ITALIEN
29.95 RÉG. 75.00
 Une chemise manches longues, col pointu, boutons sous petite, de notre collection exclusive de chemises pur coton de fine qualité. Coloris unis de blanc, bleu, rose, gris ou mini carreaux variés. P.m.g.tg.



PANTALON COTON CHINO SANS PLIS
39.95 RÉG. 75.00
 Un pantalon d'été indispensable en pur coton extrafin, coupé spécialement pour nous. Couleur de sable ou marine. 4 à 16.



PULL TUNIQUE COTON FINES CÔTES
39.95
 Un style essentiel de notre collection exclusive de pulls en tricot pur coton, la tunique encolure V, petite fente sur le côté à choisir dans une palette de plus de 12 coloris mode. P.m.g.tg.

VALEURS MODE EXCLUSIVES, PRIX EXCEPTIONNELS, GARANTIE DE QUALITÉ SIMONS DANS TOUS NOS RAYONS



MÉGA JOURNÉE
Rêves d'Enfants
Tél. : 848-2551
1-800-463-2841
LE MANOIR DU
LAC DELAGE
10 JUILLET

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

MÉGA JOURNÉE
Rêves d'Enfants
Tél. : 848-2551
1-800-463-2841
LE MANOIR DU
LAC DELAGE
10 JUILLET

Poursuite de 320 000\$ contre une gynécologue

Les parents n'ont pas été prévenus d'anomalies importantes du fœtus

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Reprochant à une gynécologue de Sept-Îles de ne pas avoir décelé à temps que le fœtus porté par la femme présentait d'importantes anomalies, un couple de Saint-Jean-Christophe lui intente une poursuite en dommages de 320 000\$.

Dès sa première visite à la gynécologue, en décembre 1994, la future mère discute avec elle de l'opportunité de se soumettre à une amniocentèse afin de s'assurer que le fœtus est « normal ». La médecin, alléguant aujourd'hui le couple dans sa déclaration, lui répond qu'une telle intervention, dans son cas, n'est aucunement nécessaire.

En février 1995, la gynécologue avise

la mère qu'elle doit se soumettre à une échographie obstétricale avant d'atteindre 20 semaines de grossesse. La future mère est d'autant plus d'accord qu'elle envisage ainsi de se réserver la possibilité d'interrompre volontairement sa grossesse si les résultats de l'échographie démontrent des anomalies chez le fœtus.

Comme il est impossible d'obtenir un rendez-vous au centre hospitalier de Sept-Îles avant la 23^e ou la 24^e semaine de grossesse, la gynécologue pratique l'échographie à son bureau. Selon le couple, elle aurait affirmé que la tête et les membres du fœtus étaient normaux et que « tout est beau ». Aucune autre échographie n'est prescrite par la suite et la grossesse se déroule sans problème.

À la suite de l'accouchement, en août 1995, on devait toutefois découvrir que l'enfant présentait de sérieux handicaps physiques et des malformations: un cou court, un raccourcissement des avant-bras, l'absence du premier doigt de chaque main et une hyperflexion des mains sur les avant-bras. Dans les mois suivants, le couple apprend que son fils est plus petit que la normale, qu'il présente des problèmes de strabisme et des problèmes d'ouïe aux deux oreilles. Un an plus tard, ils apprennent enfin que l'enfant est atteint d'une maladie génétique du nom de « anémie de Fanconie », une maladie qui, soulignent-ils, peut s'avérer fatale.

En 1998, un radiologiste retraité du centre hospitalier de Sept-Îles aurait déclaré à la mère qu'il n'arrive pas à

s'expliquer que la gynécologue n'a pas su détecter, lors de l'échographie, que les membres supérieurs du fœtus étaient anormaux. Selon lui, un tel handicap est manifestement visible lors d'une échographie. Toujours d'après la déclaration des parents déposée en cour supérieure, le radiologiste ajoute que sa collègue n'aurait jamais dû utiliser un appareil portatif car il n'est pas adéquat. Au cours de l'enquête à venir, les parents entendent démontrer que l'anomalie des membres supérieurs de l'enfant est une caractéristique de la maladie génétique dont il est atteint.

La présence de cette maladie, ajoutent-ils, aurait pu être décelée si la gy-

nécologue avait fait subir une amniocentèse à la mère.

Si elle avait été décelée, affirment-ils, ils auraient opté pour l'interruption volontaire de la grossesse. Ils considèrent donc, dans les conclusions de leur déclaration, que la médecin spécialiste a fait preuve d'imprudence, de négligence et d'incompétence.

Parmi les montants que le couple réclame, il mentionne le déménagement de Sept-

Îles à Québec afin de se rapprocher des centres hospitaliers et des spécialistes, l'abandon de son emploi par la mère pour s'occuper de son fils, et les pertes de revenus encourues par le père en quittant Sept-Îles.

**Le médecin
aurait été
imprudent,
selon la
requête**

Cavale terminée

Les adolescentes de Beauport arrêtées pour vol à Thunder Bay

FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

■ QUÉBEC — C'est à Thunder Bay qu'a pris fin, au grand soulagement de leurs parents, la cavale des deux adolescentes de 13 et 15 ans, de Boischatel et Beauport, portées disparues depuis dimanche. Elles ont été arrêtées, mardi soir, après avoir été impliquées, avec les deux jeunes hommes de 17 et 18 ans qui les accompagnaient, dans le vol d'un sac à main sur le terrain d'un supermarché de la ville ontarienne.

L'aventure des quatre fugueurs avait débuté dimanche soir par le vol d'un Plymouth Voyager à Beauport. Vraisemblablement en route vers la Colombie-Britannique, le quatuor avait décidé de prendre les grands moyens pour financer l'expédition, dérochant un sac à main contenant notamment 250\$ et deux cartes de crédit.

« Un employé du supermarché avait réussi à noter le numéro de la plaque d'immatriculation. Nous avons pu intercepter le véhicule peu après le vol », a expliqué l'agent Andy Weller, de la police de Thunder Bay, ajoutant avoir été mis au courant de la disparition des jeunes filles par la Sûreté municipale de Québec.

Les quatre comparses ont comparu au palais de justice de Thunder Bay, hier. Il semble, selon les policiers, que ce sont les deux garçons qui ont été directement impliqués dans le vol. Les deux adolescentes sont toutefois accusées d'avoir participé à la perpétration d'un crime.

Is reviendront au tribunal lundi pour subir leur enquête sur remise en liberté. Les trois mineurs seront détenus dans des centres jeunesse de la ville ontarienne. Le jeune homme de 18 ans sera quant à lui incarcéré au centre de détention. Ce dernier devait se présenter au palais de justice de Québec hier pour subir son enquête préliminaire relativement à une histoire d'extorsion. Bien connu des milieux policiers, il vient d'ajouter quelques pages à son dossier judiciaire. À leur retour au Québec, les quatre jeunes risquent d'avoir à faire face de nouveau à la justice. Ils devront répondre du vol de l'automobile qui leur a permis de franchir les quelque 1800 kilomètres séparant Beauport de Thunder Bay.

« Il reste bien des choses à démêler, notamment vérifier qui a été impliqué dans le vol de la voiture. Une enquête de police-jeunesse est déjà en cours et les jeunes seront rencontrés dès leur retour à Beauport », a mentionné Danny Simard, porte-parole de la Sûreté municipale de Québec.

PARENTS SOULAGÉS

Les parents des deux jeunes filles étaient évidemment soulagés de les savoir en bonne santé et surtout entre bonne main. « C'est certain que ce n'est pas agréable d'apprendre que ton enfant

a été arrêté par la police, mais dans les circonstances, c'est presque une bonne nouvelle », a lancé la mère de l'une d'elles, lorsque jointe par le SOLEIL.

Cette dernière a appris où se trouvait sa fille en fin de soirée mardi et a pu lui parler brièvement. Les autorités policières avaient assigné un avocat aux deux jeunes filles, mais les parents ont préféré choisir eux-mêmes celui qui les représenterait.

Si le juge décidait de les détenir, ce qui est peu probable dans les circonstances, c'est la direction de la protection de la jeunesse qui les prendra en charge. Ils pourraient alors demander que le dossier soit transféré au Québec.

La mère, qui ne savait pas encore s'ils allaient se déplacer en Ontario pour aller chercher leur progéniture, demeure convaincue que les deux adolescentes ont été victimes de leur naïveté. « Je suis certaine qu'elles ne savaient pas dans quoi elles s'embarquaient. Elles ont agi sans penser aux conséquences de leurs actes », a-t-elle mentionné, ajoutant espérer qu'elles tirent les leçons qui s'imposent de leur mésaventure.

Les quatre comparses ont comparu en cour

LÉVIS ET STONEHAM



L'impact de la collision survenue à Stoneham a été particulièrement violent.

Deux morts dans des tragédies routières

CAROLINE SAVARD
Le Soleil

QUÉBEC — Les routes de la grande région de Québec ont fait deux victimes, hier, en début de matinée.

À 7h, à Lévis, une dame de 82 ans qui sortait avec sa voiture de l'allée d'une résidence de la rue Sainte-Catherine a d'abord reculé dans une haie de cèdres. Elle aurait alors perdu le contrôle du véhicule qui est allé s'écraser contre le mur de briques d'une maison.

Des manœuvres de réanimation ont été entreprises par les premiers policiers arrivés sur les lieux, puis par les ambulanciers, mais en vain. Le décès de l'octogénaire a été constaté à son arrivée à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Selon le sergent Pierre Gagné, de la police lévisienne, un malaise cardiaque serait à l'origine de la perte de contrôle. « Au moment de l'impact, la victime avait déjà la tête couchée sur le volant, ce qui nous fait pencher pour cette thèse » a-t-il expliqué avant de préciser qu'une autopsie serait pratiquée et que l'automobile accidentée allait être examinée de fond en comble.

Le second accident est survenu un peu avant 9h45, sur la route 175 dans le Parc Stoneham, où un face à face entre une camionnette et un fardier s'est soldé par un mort.

André-Davey Leclerc, de Stoneham, roulait en direction nord, lorsqu'il a brusquement bifurqué sur la voie en sens inverse, venant heurter de plein fouet un semi-remorque qui n'a pu l'éviter. Il a ensuite rebondi sur les chenilles de la pelle mécanique que le poids lourd transportait. L'impact a été fatal au jeune homme de 28 ans, qui est mort sur le coup. Les pinces de désincarcération ont été nécessaires pour le dégager de la carcasse de son véhicule. Le conducteur du camion n'a pas été blessé.

Selon la porte-parole de la Sûreté du Québec, Ann Mathieu, les enquêteurs n'écartent ni l'alcool, ni la fatigue, la distraction ou le suicide pour expliquer l'accident. Au dire d'un témoin oculaire qui suivait la camionnette de Leclerc, celui-ci aurait subitement quitté la voie, d'un brusque coup de volant, alors qu'aucun obstacle n'était visible sur la route. Pour élucider l'affaire, une autopsie sera pratiquée sur le corps et le véhicule subira une inspection mécanique.

VIEUX-QUÉBEC

Un « plan d'action » concernant les cars touristiques

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — L'administration L'Allier procédera à différentes études avant de limiter les déplacements des autobus touristiques dans le Vieux-Québec, mais désire quand même modifier la charte de la Ville dès cet automne pour pouvoir agir en temps opportun.

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a rendu public, hier, le plan d'action de son administration pour la gestion des autobus touristiques et la « piétonisation » de l'arrondissement historique, plan d'action qui découle du rapport déposé par Denis Jean, en mai.

Même si le maire promet de ne pas interdire l'accès des autobus au Vieux-Québec avant d'obtenir les résultats d'une étude d'impact à ce sujet, il ajou-

te qu'il demandera dès cet automne au gouvernement québécois de modifier la charte de la Ville. Une modification qui permettra à la capitale de réglementer elle-même la circulation des autobus dans ce quartier.

« La Charte ne s'appliquera qu'une fois l'étude d'impact terminée », a toutefois soutenu le maire, en précisant que l'analyse sera complétée en avril 2000. Cette déclaration du maire inquiète quand même l'Association des propriétaires d'autobus du Québec, qui préférerait que la Ville renonce carrément à modifier sa charte jusqu'à ce que les conclusions de l'étude soient rendues publiques. « Nous sommes ouverts à trouver des solutions à court terme pour améliorer la situation, mais nous ne voulons pas de modification à la charte. Cette mesure créera de l'insé-

curité chez les grossistes en voyages et nous craignons qu'ils évitent la région s'ils se voient interdire l'accès au Vieux-Québec », a dénoncé la directrice de cet organisme, Marie-Josée Blainville.

Par contre, le Comité des citoyens du Vieux-Québec se réjouit de cette décision de la Ville d'aller de l'avant avec la modification de la Charte, à condition toutefois que la capitale décide de se servir tout de suite de ses nouveaux pouvoirs. Car selon la présidente du Comité, Christine Gosselin, il est urgent d'agir et de limiter rapidement l'accès des autobus au quartier historique. « Il faut que la Ville agisse dès l'automne, surtout dans le coin de la place d'Armes, où s'entassent parfois jusqu'à 15 autobus en même temps », a-t-elle affirmé.

Selon le maire, il ne faut toutefois pas

aller trop vite dans ce dossier. C'est pourquoi la Ville entend effectuer trois études sur le sujet d'ici le printemps prochain, question d'analyser tous les aspects du problème. Coût de l'opération: 100 000\$ probablement défrayés par le Fonds de développement touristique de la région.

EXPÉRIENCE UNIQUE

La première étude permettra de définir « l'expérience touristique unique que doit être le Vieux-Québec », la deuxième mesurera l'impact de la réduction du nombre d'autobus dans le quartier, et la dernière cherchera à comparer les expériences vécues par une trentaine d'autres villes ressemblant à Québec. La circulation des motocyclettes, des piétons, des automobiles et des camions sera aussi analysée

au cours des prochains mois.

La population ne verra donc les effets concrets de ce plan d'action qu'à l'été 2002, si tout va bien. « On ne peut pas planter ce plan sans passer par toutes les étapes. C'est comme lorsqu'on construit un immeuble. La première année, tout le monde travaille dans son bureau pour faire les plans. Après ça, les travaux commencent et ce n'est qu'à la fin qu'on peut l'habiter », a avancé M. L'Allier.

Les travaux entourant la concrétisation du plan d'action seront supervisés par un comité de suivi formé de représentants de la Ville, de l'Office du tourisme et des congrès, de l'Association des gens d'affaires du Vieux-Québec, du Comité des citoyens du Vieux-Québec et du Conseil de la Fabrique de la Basilique.



Météo Conseil

1 900 565-4455

* Frais applicables

Beau temps, mauvais temps,
toujours présent



Environnement
Canada

Environnement
Canada

Emporté par un malaise cardiaque

C'était le présumé proxénète

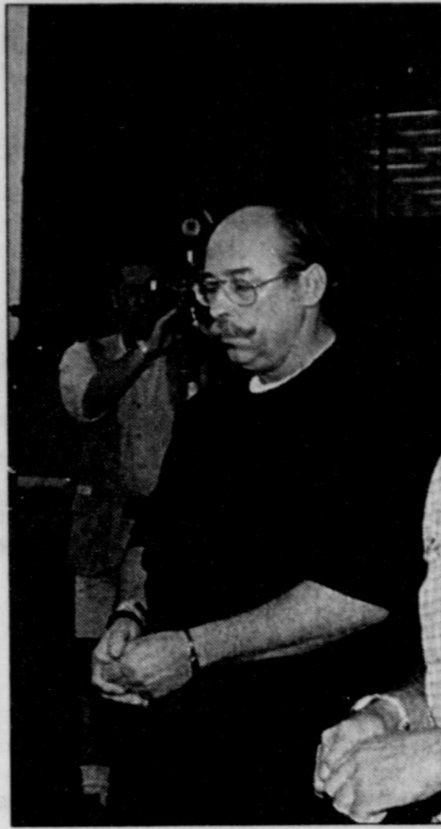
FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

QUÉBEC — Normand Lapointe, l'homme de 48 ans retiré des eaux de la rivière Sault-à-la-Puce, à Château-Richer mardi, était un des deux présumés proxénètes arrêtés mercredi dernier à Sainte-Foy.

Lapointe, sans antécédent judiciaire, avait été accusé jeudi, au palais de justice de Québec, de complot, d'avoir tenu une maison de débauche, de s'être trouvé dans une maison de débauche et de proxénétisme. Il avait été remis en liberté mais devait respecter de nombreuses conditions.

Arrêté en compagnie de Marie-Gertha Pierre, qui était à la tête d'un autre réseau, il devait revenir au tribunal le 16 août pour la divulgation de la preuve.

Les résultats de l'autopsie effectuée hier sur le corps de l'homme, ont révélé qu'il était décédé d'un malaise cardiaque.



Normand Lapointe, lors de sa parution au palais de justice jeudi passé.

Une monitrice sauve un enfant de la noyade

CAROLINE SAVARD
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un bambin de 5 ans a été sauvé en extremis de la noyade hier, à Saint-Apollinaire, par deux monitrices de son terrain de jeu.

En sortie au lac Sacré-Coeur avec des animateurs et une cinquantaine d'enfants du terrain de jeu de Saint-Agapit, le jeune Michael Graham s'amusa près de la piscine, vers 14h, lorsqu'il aurait glissé, se serait assommé sur son bord et aurait coulé à pic.

Une monitrice a alors aperçu le petit corps qui flottait et s'est aussitôt précipitée à l'eau pour l'en tirer. L'une de ses collègues, Marisol Moore, est parvenue à le réanimer.

L'enfant, secoué mais conscient, a été acheminé au CHUL en ambulance, où il a rapidement repris du poil de la bête. On lui a fait subir — avec succès — la batterie de tests de routine. Il devrait recevoir son congé de l'hôpital d'ici 24 heures.

Report de l'enquête

L'enquête sur cautionnement de Rachel Frigon et Barthelemy Girard, le jeune couple accusé d'avoir battu et séquestré un homme de 36 ans, dans la nuit de dimanche, a été reportée à aujourd'hui. L'avocat de la jeune femme de 20 ans aurait été prêt à procéder hier mais celui de l'homme de 23 ans a demandé un report, compte tenu du dépôt de nouvelles accusations contre les deux prévenus. Ils ont en effet été accusés de voies de fait causant des lésions et de vol qualifié aux dépens de la même présumée victime. Le crime aurait été commis à la résidence du couple, rue Cadillac, à Québec. R.H.

De la piquerie à la prison

Arrêté en avril dans une piquerie de la basse-ville, à Québec, Sylvain Vermette, un récidiviste de 32 ans, a été condamné à 19 mois de prison et à une probation de trois ans. R.H.

Clandestinité punie

Deux des individus que la police avait arrêtés dans un bar clandestin de Vanier lié aux Hell's Angels, en avril, ont écopé de peines d'emprisonnement. Le tenancier du bar, Mario Morency, 31 ans, a été condamné à dix mois de prison et à une probation de trois ans tandis que Jimmy Vézina, 24 ans, a écopé d'une peine de 15 mois et d'une probation de trois ans. R.H.

Saguenay ont découvert l'homme de 32 ans allongé sur son lit. Comme le corps était en état de putréfaction avancée, les agents du poste de la MRC du Fjord-du-Saguenay ont dû utiliser les masques à oxygène pour pénétrer dans la résidence de la route Raymond. Selon les premières constatations, il n'y aurait aucune marque évidente de violence. Une autopsie sera pratiquée pour déterminer les causes du décès. C. S.

BAS-SAINT-LAURENT

Le voleur des caisses pop arrêté

La SQ a de bonnes raisons de croire qu'elle a mis la main au collet de l'individu qui a commis six vols qualifiés dans des caisses populaires du Bas-Saint-Laurent entre 1994 et 1997. Jean-Pierre Grenon, 42 ans, domicilié à l'Isle-Verte, a été arrêté par les agents de la SQ de Rimouski et l'Escouade des crimes contre la personne de Québec. Afin de commettre ces larcins, l'accusé aurait aussi volé trois véhicules. Selon l'agent Claude Ross, de la SQ, seulement une partie de l'argent a été retrouvée. L'homme a comparu récemment au Palais de justice de Rivière-du-Loup pour y faire face à 13 chefs d'accusation reliés à ces vols qualifiés, et trois autres de vol d'auto. Il demeure incarcéré au Centre de détention de Rimouski jusqu'à la tenue de son enquête sur remise en liberté qui se déroule aujourd'hui à Rivière-du-Loup. M.L.

Accident de moto

Un motocycliste dans la vingtaine a subi de graves blessures, en soirée hier, alors qu'il a perdu le contrôle de son engin, face au 599, route Kennedy à Pintendre. Les policiers de Lévis ont ouvert une enquête pour déterminer la cause exacte de l'accident. Toutes les hypothèses seront examinées. L'homme a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis où il reposait dans un état critique en fin de soirée. F.S.

Mort suspecte près de Chicoutimi

Bertrand Cauchon, un résident de Canton Tremblay, près de Chicoutimi, a été retrouvé sans vie à son domicile, avant-hier soir. Alertés par un citoyen inquiet de l'inactivité anormale de son voisin, les policiers de la MRC du Fjord-du-

XL
L
M
\$

SOLDES
DU MERCREDI 7 AU
DIMANCHE 11 JUILLET

PLACE
Ste Foy

loto-québec résultats

649 Tirage du 99-07-07
12 16 20 26 43 44
Numéro complémentaire: 24

49 Tirage du 99-07-07
01 13 14 18 27 42
Numéro complémentaire: 24

GAGNANTS	LOTS	AMOUNT
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	27	500 \$
4/6	1 203	50 \$
3/6	21 255	5 \$

Ventes totales: 521 686,50 \$

Banco Tirage du 99-07-07
08 09 16 20 23
25 33 34 38 42
46 50 53 54 55
58 62 65 67 69

Extra Tirage du 99-07-07
NUMÉRO
519609

Quotidien Tirage du 99-07-07
3 4
093 5116

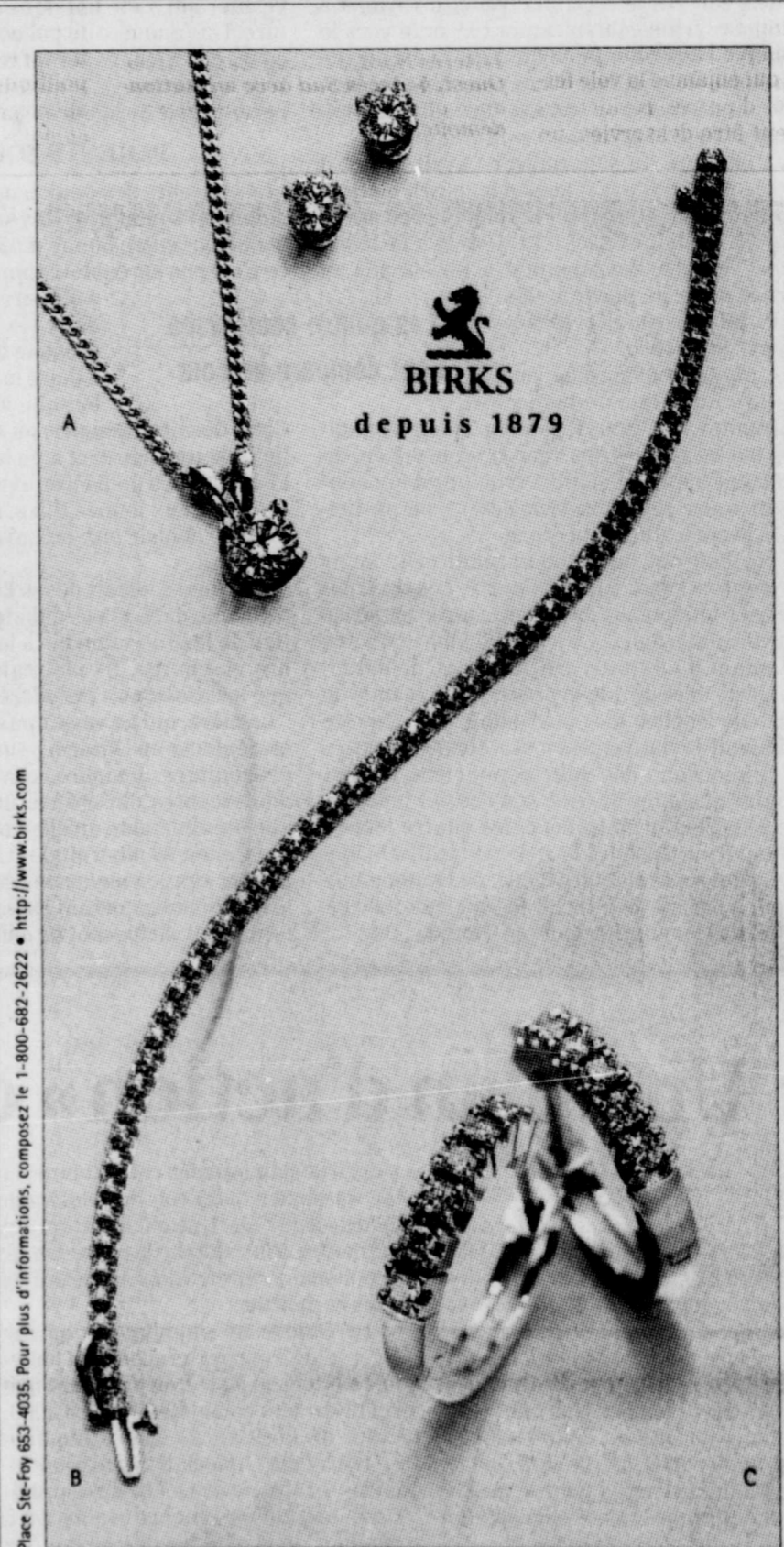
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

40% à 70% de rabais sur toutes nos COLLECTIONS printemps-été

Toutes taxes incluses. Tailles 4 à 20
Toute vente finale, non applicable sur les nouveautés et mises de côté
Fermé le dimanche

LUCETTE LA MONTAGNE boutique

333, avenue Myrand, Sainte-Foy
681-0249



A. Pendentif, serti sur quatre griffes, à partir de 575 \$. Dormeuses, à partir de 575 \$. Or blanc 14 carats.

B. Bracelets « tennis », Or 14 carats, sertis sur griffes, à partir de 2 700 \$.

C. Anneaux à diamants. Or deux tons, 18 carats, 975 \$.

LES DIAMANTS BIRKS

PARC CARTIER-ROBERVAL

Chatigny dénonce les coûts cachés

Il veut un projet modeste

ROBERT FLEURY
Le Soleil

CAP-ROUGE — L'ex-maire de Cap-Rouge, Normand Chatigny, trouve exagéré le coût d'aménagement du parc Cartier-Roberval. « Les coûts sont effrayants », dit-il.

« Il y a des coûts cachés. Où est le pavillon de services? Et pour fournir l'eau pour les toilettes, l'aqueduc ne se rend pas! Et pour les égouts? Pour franchir la fosse de l'ancienne voie ferrée, on construit un ponceau de 50 000 \$. Ça n'a pas de sens!

Oui j'ai signé la pétition demandant un moratoire. Pas parce que je suis contre l'aménagement du parc, au contraire, mais à cause de son coût ».

100 \$ PAR RÉSIDANT

Normand Chatigny habite dans les environs. Pour lui, c'est un aménagement léger de 150 000 \$ qui doit se réaliser dans le parc, pas un projet qui « en coûtera 800 000 \$ à Cap-Rouge, l'équivalent de 100 \$ par résidence en impact foncier », dit-il.

« C'est plus que ce qu'on a dépensé pour réaménager la rue Provancher où les tuyaux gelaient! C'est autant que la côte de la Promenade des Soeurs.

Et c'étaient des rues, pas un parc qui ne sera jamais régional car ce ne sont pas les beaux sites qui manquent à Cap-Rouge », déplore celui qui fut maire de 1993 à 1997.

UN GAZÉBO

Le directeur général de la municipalité, Louis Beaupré, (la mairesse est en vacances), reconnaît que le pavillon de service a été supprimé et plus ou moins remplacé par un gazébo (un kiosque comme sur les Plaines) pour réduire le coût du projet mais, ce faisant, il avoue qu'il faudra bien trouver une place où installer les toilettes.

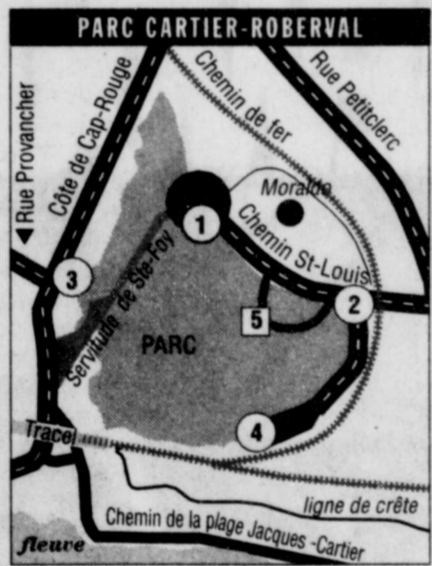
« Pour l'eau, nous pouvons prolonger l'aqueduc par le pont qui enjambe la voie ferrée si d'autres résidences veulent être desservies, un

coût estimé sommairement à 25 000 \$ ou 30 000 \$ sinon utiliser le puits qui servait à la maison (démolie).

Pour les égouts, il y a déjà une conduite près de la boucle du chemin Saint-Louis, ce ne sera pas facile à raccorder », explique-t-il.

Pour réduire les coûts, l'administration aurait déplacé la place du Millénaire, réduisant le coût du ponceau de 50 000 \$ à 15 000 \$, éliminé une partie de l'éclairage et de l'aménagement de sentiers, renoncé à élargir l'extrémité du chemin Saint-Louis pour les autobus.

« Nous terminons actuellement la révision des coûts du projet », dit M. Beaupré. Le projet actuel d'Environnement provient du concept élaboré par Urbanex en 1991 sous l'administration Juneau. « Il coûterait plus d'un million \$ en dollars d'aujourd'hui », dit-il. L'administration n'a jamais travaillé sur un projet plus modeste.



1- Accès Nord, 2- Accès Est, 3- Accès Ouest, 4- Accès Sud avec un stationnement de 30 places, 5- Résidence démolie.



L'ex-maire de Cap-Rouge, Normand Chatigny

Trois résidences classées « personnes âgées », pas seulement Teillet!

ROBERT FLEURY
Le Soleil

SAINTE-FOY — C'est le zonage de trois maisons voisines, pas seulement la résidence Teillet, que la mairesse Andrée Boucher veut changer pour en permettre l'usage « résidence pour personnes âgées », une façon de relancer le débat sur le recyclage des grandes résidences.

Ces deux maisons sont situées au sud et à l'arrière du 1358 Teillet, la première au 2578 chemin Saint-Louis, la seconde connue comme l'ancienne résidence du juge Dorion, voisine de la maison Hamel-Bruneau.

Le projet de règlement déposé au conseil, lundi soir dernier, semble avoir pris tout le monde par surprise, car seul le propriétaire de la résidence Teillet voulait le changement.

CHANGEMENT AU ZONAGE

Teillet servait de centre d'accueil pour personnes âgées peu autonomes selon un permis du ministère de la Santé avant d'être désaffecté. Pour l'utiliser à nouveau pour des personnes âgées, autonomes et en légère perte d'autonomie cette fois, il faut un changement au zonage.

« Il n'y a pas de stationnement à la résidence Teillet. On ne peut pas changer le zonage pour

une maison seulement. On a déjà refusé l'agrandissement d'une résidence sur le chemin Saint-Louis pour éviter de faire du spot zoning.

« Elle aurait été bien plus adéquate pourtant », explique la mairesse Andrée Boucher, laquelle craint les maisons de chambres comme la peste et qu'on exploite les personnes âgées à la résidence Teillet avec « ses 22 petites chambres ».

MANQUE DE STATIONNEMENT

Elle blâme Teillet de manquer de stationnement, faisant allusion aux chambreurs qui arriveront avec une dizaine de voitures à garer n'importe où.

D'où l'ajout des deux autres résidences dans la modification de zonage « dont les terrains sont immenses », dit-elle, un ajout qui pourrait toutefois inquiéter le voisinage.

Le couple qui tente d'acheter la résidence, Pauline Thiboutot et Pierre Anctil, ne comprend pas les inquiétudes de M^{me} Boucher.

« Il y avait 17 chambres et non 22. Notre projet est de les ramener à 12 seulement.

Il s'agira de personnes autonomes et semi-autonomes, des dames de 80 ans et plus surtout, sans véhicule, surtout que l'autobus passe au coin de la rue », observe M^{me} Thiboutot.

Vente sur la Promenade

Du mardi 6 juillet
au dimanche 25 juillet

Laissez-vous séduire par les
Méga-soldes
et faites-vous plaisir!

PLACE de la CITÉ

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537

CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537

PLACE STE-FOY (418) 652-4537

www.lesailles.com

Je me fais plaisir

150 BOUTIQUES, SERVICES ET HALLES D'ALIMENTATION

SAISON DES SOLDES

Jusqu'à
60%
de réduction

Sur les collections printemps-été pour enfants.
Vive les tout-petits... prix!
Marchandise sélectionnée.
Offert à Brossard et à Ste-Foy.

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537

CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537

PLACE STE-FOY (418) 652-4537

www.lesailles.com

Je me fais plaisir

SAINT-HENRI

Brunch patrimonial

Événement organisé pour la seconde année consécutive, c'est un brunch assaisonné de culture et de patrimoine que la MRC de Desjardins offrira à ses résidents le dimanche 11 juillet, de 10h à 13h, à l'Aréna de Saint-Henri. Le brunch sera effectivement assorti d'une mini-exposition. S'ajouteront la possibilité de visites guidées de l'église de Saint-Henri ainsi que d'une randonnée sur la rue Commerciale. À la MRC, on s'attend à la participation d'un millier de personnes.

BERNIERVILLE

2,4 M\$ investis, 74 emplois créés

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

BERNIERVILLE — L'ancienne usine des Entreprises Saint-Ferdinand, à Bernierville, reprend vie grâce à des investissements de 2,4 millions \$ permettant le lancement de la nouvelle entreprise Meubles St-Ferdinand, qui créera 74 emplois lorsqu'elle aura atteint son rythme de croisière.

La vieille entreprise spécialisée dans la fabrication de meubles de patio et de trains sauvages avait débuté ses opérations dans les années 50 pour fermer ses portes en octobre '998 en raison de sérieux problèmes financiers.

Le président-directeur général de Meubles Saint-Ferdinand, Jacques Doyon, a cependant précisé que sa compagnie allait délaissier pour l'instant les anciens créneaux de production pour se consacrer uniquement à la fabrication de meubles pour enfants.

Meubles Saint-Ferdinand vise un chiffre d'affaires de 4 millions \$ la première année et de 6 millions \$ après trois ans. Les exportations représenteront au départ 10 % des ventes. Elles devraient cependant augmenter graduellement jusqu'à 30 %.

L'entreprise possède d'ailleurs déjà un réseau de représentants sillonnant la totalité du Canada, de même que Saint-Pierre-et-Miquelon, une partie de l'Est et de l'Ouest des États-Unis.

« Nous avons participé au Salon du Meuble de Montréal au mois de juin et nos produits se sont classés parmi les dix premiers exposants sur les 38 présents alors que les quelque 9000 visiteurs ont été appelés à voter pour les plus beaux produits », explique M. Doyon, qui était commissaire industriel de la MRC de l'Érable.

Fondation, le fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, a investi 325 000 \$ dans ce projet alors que le gouvernement canadien y est allé d'une mise de fonds de 175 000 \$ provenant du Fonds du Canada pour la création d'emplois et que le gouvernement du Québec a ajouté un montant de 170 000 \$.

Il s'agit du premier investissement de Fondation dans l'industrie du meuble et Jacques Brouillette, chef de l'investissement, a souligné le fait que l'entreprise avait rationalisé sa gamme de produits et qu'elle projetait d'investir dans des équipements qui devraient la rendre encore plus performante au cours des prochaines années.

SAINT-VICTOR

Le stade pourra accueillir le Festival western

Les dégâts causés par l'effondrement du toit en 98 ont été réparés à coups de millions \$

LUCÉ DALLAIRE

Collaboration spéciale

■ SAINT-VICTOR — Après l'effondrement du toit en 1998, le Stade des bâtisseurs de Saint-Victor pourra accueillir les activités du Festival Western prochainement.

La responsable des Services des loisirs et du tourisme de l'endroit, Jeannine Patry, était heureuse, hier, de participer à l'inauguration du stade en compagnie du maire, Jean-Paul Bernard, et des députés.

« Depuis l'effondrement du 20 février, il nous manquait un lieu de rassemblement. Cela chambardait les activités des joueurs de hockey notamment et sabotait le moral de plusieurs utilisateurs. Toutefois, avec la reconstruction et l'ajout d'un plancher intérieur en béton armé, tout re-

deviendra mieux qu'avant », a-t-elle lancé.

En effet, le projet de 7 140 000 \$ permet une utilisation maximale des lieux, puisqu'en plus de l'utilisation de la glace naturelle pendant l'hiver il sera dorénavant possible de pratiquer, entre autres, le patin à roues alignées pendant la saison estivale.

Le stade, dont la superficie n'a pas changé, pourra accueillir 990 personnes. De plus, il sera fonctionnel à temps et permettra au comité organisateur du Festival western de Saint-Victor d'y te-

nir une partie de ses activités du 18 au 25 juillet.

Pour réaliser le projet, le comité a dû emprunter 510 000 \$.

« Il ne reste que les bandes, les publicités à finaliser », continue M^{me} Patry.

Pendant ce temps, les procédures légales suivent leur cours. « Cela prendra encore plusieurs mois, voire peut-être même des années, avant de se régler.

« Il y a cinq avocats dans le dossier pour représenter les tiers intervenants de la première construction », termine-t-elle.

Le stade pourra abriter quelque 990 personnes

**LIQUIDATION
FIN DE BAIL**

**TOUT
DOIT
ÊTRE
VENDU**

Boutique
L'expression parfaite de l'élégance

JOSEÉE LAURENT

Profitez de rabais jusqu'à

80%

sur nos fins de collections haut de gamme

Place de la Cité seulement.

654-1771

Résidence de prestige à Sillery

À vendre rapidement



• Immense cuisine (électroménagers Sub-Zero, Dacor, Miele inclus, cellier, compacteur) • 4 chambres, 3 1/2 salles de bains • 2 airs climatisés • Planchers bois ou granit • 2 walk-in dans chambre des maîtres • 2 patios donnant sur magnifique terrain paysager laissant l'impression de la campagne • Romantique vue sur le fleuve; lever du soleil et clair de lune de votre lit • 425 000\$

Communiquez avec:

Tom Donovan

652-0060

ReMax Carrefour Duplessis

courtier immobilier

www.combinaison-gagnante.com



Je suis emballé par ma **DAEWOO!**



« Un rapport qualité/prix impressionnant ! »



M. Claude Gaboury

Ma Nubira familiale répond à mon besoin d'espace mais surtout elle m'offre d'innombrables avantages et ce, à un prix plus que convaincant! Elle est silencieuse et a une excellente tenue de route, ce qui me permet de rouler très confortablement. La Nubira Familiale offre d'excellentes garanties, elle est économique et possède un vaste choix d'équipements de base. C'est merveilleux d'en avoir autant à un prix si petit!

M. Claude Gaboury

Nouveau client de Daewoo Giguère



**DAEWOO
GIGUÈRE**

La voiture internationale
à prix sympa!

Informations : (418) 521-1855

500\$ échangeable à

**Place
Fleur de Lys**

aux 50 premiers acheteurs de Daewoo Giguère. Hâtez-vous! Cette offre prend fin le 10 juillet! Dernière chance cette semaine!

Daewoo Giguère vous attend présentement à Place Fleur de Lys. Essai routier et conseillers disponibles sur place. Nous serons aussi au 2335, rue Watt à Sainte-Foy, à partir du 13 juillet.

L'Impala 2000 DE CHEVROLET



MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.

2145, Jean-Talon Sud, Québec
688-1212

- Venez voir et essayer ce nouveau modèle
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Livraison immédiate

Rappelez-vous votre premier amour.

LÉVIS

On espère conserver le CLSC dans le vieux quartier

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

LÉVIS — Les commerçants du Vieux-Lévis, appuyés par la Ville de Lévis, demandent au CLSC Desjardins de reconsidérer sa décision de demander au gouvernement québécois d'être relocalisé à l'extérieur de ce vieux quartier.

« Ce serait terrible pour les marchands que le CLSC quitte le Vieux-Lévis. Cet établissement est un élément moteur important avec ses clients et ses employés. Son départ affectera aussi d'autres entreprises de services connexes », a affirmé, hier, le président de l'Association des gens d'affaires du Vieux-Lévis, Mario Vézi-na.

Après une étude technique, le CLSC a retenu trois possibilités de relocalisation, soit dans un nouvel immeuble au coin du boulevard de la Rive-Sud et de la Côte du Passage, dans le jardin des Augustines près de l'Hôtel-Dieu ou près de l'hôtel de ville sur l'emplacement du centre jeunesse. L'agrandissement du site actuel sur la rue de l'Arsenal a été classé au 4^e rang des possibilités. Le coût du projet est évalué à environ 9 millions \$.

Présent à la conférence de presse, à l'instar de quatre conseillers municipaux, le maire Jean Garon a donné son appui aux gens du Vieux-Lévis. À son avis, ce déménagement viendrait porter un dur coup aux efforts de revitalisation du Vieux-Lévis et enverrait aussi un très mauvais signal à ceux qui voudraient s'y établir. « Ce serait un pas en arrière considérable si le CLSC quittait le Vieux-Lévis », a-t-il affirmé.

Le conseiller municipal responsable de la revitalisation des vieux quartiers, Gilles Lehouillier, a déploré que les autorités du centre local de services communautaires n'aient pas consulté les services de la ville pour bien évaluer les possibi-

lités de relocalisation et d'agrandissement.

Selon M. Lehouillier, les sites retenus par le CLSC présentent des inconvénients dont on n'aurait pas tenu compte. Au centre jeunesse, il y a un manque de stationnement. À celui du boulevard de la Rive-Sud, l'accès n'y sera pas facile étant donné qu'il s'agit d'un coin de rue. Quant à un terrain appartenant à l'Hôtel-Dieu, la direction du centre hospitalier n'aurait pas été consultée. Par ailleurs, il a de plus indiqué que la Ville était prête à modifier la réglementation afin de permettre le développement du secteur où loge actuellement le CLSC.

Pour sa part, la présidente du Comité de revitalisation du Vieux-Lévis, Micheline Lebeau, a dit souhaiter que la décision concernant la localisation du CLSC soit prise en concertation avec le milieu. « C'est une décision qui doit dépasser le simple calcul monétaire. Le CLSC a aussi une responsabilité sociale », a-t-elle exprimé.

Il n'a pas été possible de joindre le président et la directrice générale du CLSC pour obtenir leurs commentaires. Pour sa part, l'ex-président du Centre, Laurent Lampron, qui a démissionné tout récemment, a pris ses distances avec les choix de l'administration du CLSC. À son avis, la localisation du CLSC doit aussi tenir compte des objectifs de développement économique et social d'une communauté incluant les projets de revitalisation des vieux quartiers.

D'autre part, M. Lampron a réfuté les allégations voulant que son départ du CLSC soit lié à la décision de déménager éventuellement ce service de santé. Ce haut fonctionnaire au service de développement économique de la ville de Québec vient d'être choisi pour administrer un fonds d'investissement de 18 millions \$ à la Société de diversification économique de l'Outaouais.

Un dur coup pour le quartier, selon le maire Garon

Les 223 infirmières de Thetford rejoignent la grève

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Les 223 membres du Syndicat professionnel des infirmiers et infirmières du Centre hospitalier de la région de L'Amiante (CHRA) ont joint le mouvement provincial de grève générale hier matin.

Les infirmières du CHRA avaient au départ rejeté la grève générale illimitée mais ont finalement modifié leur position lors d'un vote pris mardi soir et favorisant la grève à 62%.

« Les infirmières du CHRA se sont ralliées à la province », indiquait hier M^{me} Maryse Turgeon, présidente du syndicat. Les infirmières du CLSC Frontenac étaient pour leur part déjà en grève depuis le début du mouvement provincial. Le revirement est spectaculaire, et attribuable à la ligne dure du gouvernement.

IDEM À CHANDLER

Par ailleurs, les infirmières de deux des trois établissements de santé de Chandler ont embarqué hier à 16h dans le mouvement provincial de grève, un revirement attribuable surtout à la ligne dure adoptée et maintenue par le gouvernement québécois.

Avant le début du débrayage, il y a deux semaines, les 175 infirmières du Centre hospitalier de Chandler, de la résidence pour personnes âgées et du CLSC avaient refusé dans une proportion de 90% de joindre le mouvement en raison de la situation économique précaire découlant de la fermeture de la papeterie Gaspésia pour une période indéterminée.

L'usine a licencié temporairement ou de façon permanente 550 personnes depuis décembre, plus 150 autres personnes en forêt.

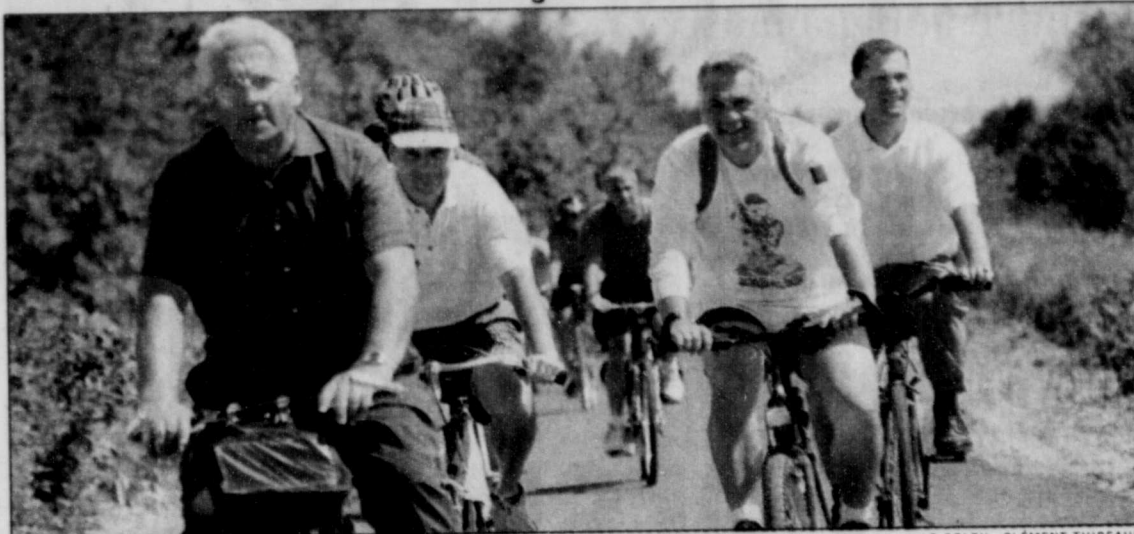
« Elles ont décidé mardi de se rallier dans une proportion de 73%. Le vote a été tenu au centre hospitalier et au CHSLD (résidence). Il reste aux infirmières du CLSC à décider. L'état de la situation au niveau de la négociation et l'attitude du gouvernement a fouetté nos membres de Chandler », explique Micheline Barriault, présidente du Syndicat des infirmières et des infirmiers de l'Est du Québec.

DES SYNDICATS NEZ-À-NEZ.

Enfin, deux syndicats d'infirmières, à Amqui et à New-Carlisle dans l'Est du Québec, devront vraisemblablement reconsidérer leur position après que le vote sur la poursuite de la grève illégale eut conduit à une impasse.

Fait exceptionnel, 50 % des membres présents à ces réunions syndicales se sont prononcés pour le défi à la loi de retour au travail de l'Assemblée nationale, 50% contre...

Nouveau tronçon de route verte

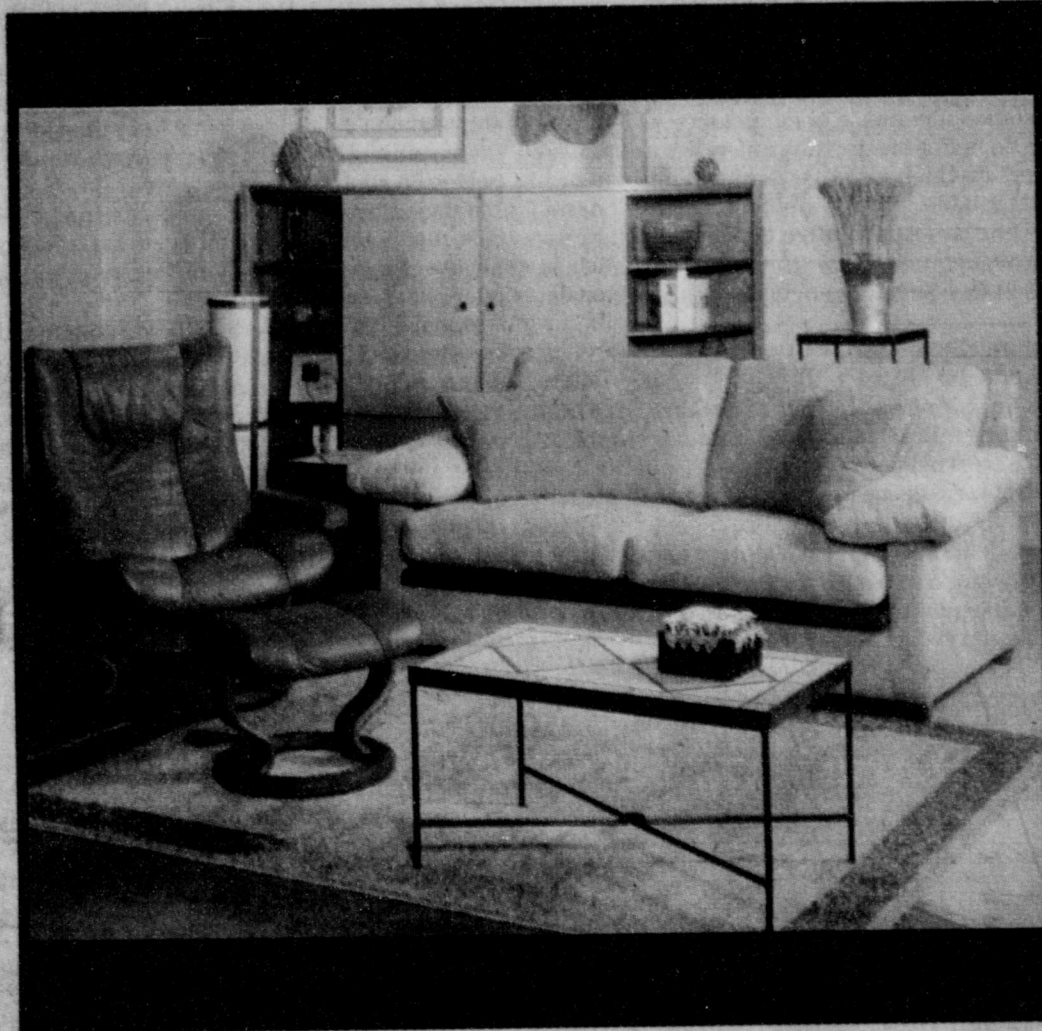


LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

C'est, comme il se doit, sur deux roues que le préfet de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière et maire de Saint-Étienne, Christian Jobin, ci-dessus, a inauguré, hier, le premier tronçon de la Route Verte construite chez lui, là aussi sur une ancienne voie ferrée. Dans quelques jours, les cyclistes pourront parcourir en totalité cette nouvelle voie cyclable de

12 kilomètres traversant les villes de Saint-Ré-dempteur, Saint-Nicolas et Saint-Étienne. Et d'ici à deux ans, a souligné le préfet Jobin, la MRC des Chutes-de-la-Chaudière sera un carrefour cycliste important, de fait à la croisée des véloroutes reliant la rive nord québécoise à la frontière américaine au sud, et, d'est en ouest, de la Gaspésie à la métropole et au-delà.

DÉCOUVREZ



NOUVELLES TENDANCES COULEURS

Nous vous offrons le meilleur rapport qualité-prix. Nous le garantissons.

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.,
Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette,
Québec, 681-0171

**LA GALERIE
DU MEUBLE**

DÉCORATION INTÉRIEURE

www.lagaleriesmeuble.com
1 800 463-2277

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette,
Québec, 681-4101

RIVE-SUD
170, rue Kennedy, Lévis,
838-9982

Partenaires
KINSMEN
1999

PAYEZ DANS
1
AN

*Juillet 2000.
Conditionnel à l'approbation
du crédit. Acompte 10%.
Conditions en magasin.

Heures d'ouverture: Lundi au mercredi 9h à 17h30, Jeudi et vendredi 9h à 21h.
Samedi 9h à 17h. Fermé le dimanche jusqu'au 25 juillet inclusivement.

Certains articles présentés sont en quantité limitée et peuvent différer d'un magasin à l'autre.

Boutique Militaire
Québec

730, BOUL. CHAREST EST, QUÉBEC
(PRÈS CINÉPLEX ODEON)
(418) 640-9227

**ARTICLES MILITAIRES
NEUFS ET USAGÉS**

Ouvert le dimanche
12h - 16h

**Juillet
le mois des rabais**

50% et plus
sur les collections «Été»

Jupes valeur 250^{\$} pour 69^{\$}
Maillots valeur 210^{\$} pour 99^{\$}
et 49^{\$}
Robes valeur 650^{\$} pour 199^{\$}

Taxes incluses dans les prix.
Tailles jusqu'à 20 ans.
La boutique sera fermée les samedis
17, 24 et 31 juillet

Simone Paris
LE PRÊT-À-RAVIR

2646, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (près de l'hôpital Laval)
656-1902

Québec en mer...

Paquebot d'un soir
A bord du M/V LOUIS JOLLIET
Souper croisière dansant
avec musicien
• Grillades, saumon et homard
• Vins sélectionnés
• Tous les soirs dès 18 h 30

A partir de
39,90 \$
Taxes à service en sus

Buffet du dimanche
A bord du M/V LOUIS JOLLIET
Croisière en musique
• Buffet chaud et froid
• Tous les dimanches dès 11 h

A partir de
28,90 \$
Taxes à service en sus

**Nouveauté 99
notre carte à puce**
Une idée cadeau...
des plus originales!
Valeurs disponibles:
25 \$ - 50 \$ - 75 \$ - 100 \$

418 692-1159
sans frais: 1 800 563-4643

croisières FJORD Saguenay
à partir de 29,95 \$ + 1 x

croisières BALEINES
à partir de 35,00 \$ + 1 x

Bateaux climatisés • Vastes terrasses extérieures • Croisières sans repas disponibles

LE QUÉBEC LE CANADA

L'impasse persiste

Marois invite à nouveau les infirmières à la trêve

QUÉBEC (PC LE SOLEIL) — Martelant le message de Lucien Bouchard, le ministre de la Santé a réitéré, hier, que seule une trêve des infirmières permettra de sortir de l'impasse actuelle. «Négocier avec les infirmières en grève illégale équivaudrait à dire à la population que l'on peut impunément enfreindre les lois au Québec», a-t-elle déclaré, à l'issue d'un autre exceptionnel conseil des ministres, à Québec, hier.

«Le gouvernement que je dirige ne cédera pas», a réaffirmé le premier ministre Bouchard dans une entrevue au SOLEIL publiée hier.

C'est donc l'impasse et l'appel hier de la présidente de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIIQ), Jennie Skene, au premier ministre n'a manifestement rien donné. Seule une trêve permettra de sortir de l'impasse les négociations, a réaffirmé la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, hier.

Comme elle le leur avait demandé, le Collège des médecins, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, et le Conseil médical du Québec lui ont fait parvenir hier un portrait plutôt sombre du réseau de la santé.

Les trois organismes y repèrent de graves problèmes dans l'accès aux soins et soulignent que certains patients risquent évidemment une dégradation de leur état de santé. Placés de plus en plus loin sur des listes d'attente, ils feront face à des diagnostics plus sévères.

Jusqu'à maintenant, les établissements ont annulé 16225 chirurgies ce qui allongera considérablement les listes d'attente déjà considérables dans plusieurs spécialités.

Le Collège des médecins signale dans son avis au ministre que si la grève continue, les délais d'attente seront de plus en plus longs et que cela «peut entraîner la détérioration de l'état de santé des patients et obliger les médecins à recourir à des interventions plus à risque selon l'urgence de la situation».

En mots clairs, ça veut dire qu'une intervention chirurgicale délicate, prévue le 7 juillet sera une intervention risquée pour le patient si elle est reportée en septembre ou octobre.

Mais malgré le danger qui plane sur la tête de certains malades au Québec, le gouvernement ne durcira pas les sanctions imposées aux infirmières et à leurs syndicats.

Aujourd'hui jeudi, jour de paye, chacune d'entre elles sera en mesure de calculer ce que la grève lui a coûté jusqu'à maintenant. A raison de deux jours de salaire perdu par jour de grève, la note sera salée pour certaines. Le gouvernement parle sur la démobilitation progressive des infirmières.

Il ne touchera donc pas à leur ancienneté. Pour le moment. Car nul doute que cette sanction, la plus dure de toutes, sera bientôt servie aux infirmières si elles s'obstinent à faire la grève, a laissé entendre Mme Marois.

Appui des infirmières CSN

Les infirmières de l'hôpital Ste-Justine, à Montréal, syndiquées à la CSN, donnent leur plein appui à leurs collègues de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIIQ) et leur demandent de tenir bon. Les infirmières syndiquées à la CSN ne sont pas en grève, mais celles de l'hôpital Ste-Justine ont tenu une manifestation d'appui à la FIIQ, hier midi, devant l'institution. Leur présidente, Suzanne Nobile, dit croire qu'une trêve des infirmières de la FIIQ ne donnerait rien, car même si les infirmières CSN sont toujours au travail, les négociations n'avancent pas. (PC)

Les ambulanciers déposent des demandes de 2,5 millions \$

Les 600 ambulanciers FTQ ont déposé hier matin au cours d'une rencontre exploratoire des demandes de près de 2,5 millions à leur vis-à-vis patronaux, portant sur les horaires de travail et les primes d'inconvénients. Les représentants patronaux, et les négociateurs du ministère, ont indiqué qu'ils allaient rendre compte de ces demandes chiffrées au Conseil du Trésor avant de revenir à la table de négociation aujourd'hui ou demain. «On a demandé l'intervention de Henri Massé auprès du Conseil du Trésor. Ça ne veut pas dire qu'on a grand espoir. Mais ils ne nous ont pas dit non tout de suite», a souligné Daniel Boyer, porte-parole des ambulanciers FTQ. Par ailleurs, le Conseil des services essentiels (CSE) boucle la boucle dans le dossier des ambulanciers CSN, en ordonnant au syndicat RTACQ (Mauricie-Bois-Francs) de cesser d'échanger les véhicules ambulanciers et les équipements. Le Conseil en vient à la conclusion que ces échanges d'ambulances «étaient susceptibles de causer préjudice à un service». (PC)

12262 Québécois en attente d'une opération

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Les plus grandes victimes de la grève des infirmières ne sont pas les patients hospitalisés mais les 12262 Québécois qui attendent à la maison la fin des hostilités pour passer sous le bistouri.

À l'hôpital, les patients n'ont que des bons mots: «J'ai passé 10 jours à l'hôpital. Je n'ai rien à redire», constate Jacques Bouliane, opéré en urgence pour une trachéotomie dans la nuit du 19 juin, à l'Hôtel-Dieu de Québec.

À la maison, certains attendent une hanche artificielle, d'autres ont la vue embrouillée à cause de cataractes qui doivent être opérées, des femmes doivent se faire enlever une tumeur au sein, d'autres doivent subir une hystérectomie. Des enfants ne pourront profiter de la période estivale pour se faire extraire les amygdales. Les cas ne sont pas urgents... encore.

Isolés, parfois souffrants, ces malades non hospitalisés n'ont pas le choix que de prendre leur mal en patience.

«Les patients comprennent. Mais ils commencent à trouver le temps long. De plus en plus, ils s'inquiètent, se demandent quand sera remise leur intervention».

Certains sont désorganisés: ils avaient pris des vacances en prévision de l'opération, la gardienne était réservée», remarque Diane Hardy, infir-

mière auxiliaire de l'Hôtel-Dieu chargée d'appeler les patients pour annoncer le report d'une intervention.

Neurochirurgien à l'Enfant-Jésus, le Dr Claude Picard, voit lui aussi sa liste de patients allonger: tumeurs bénignes au cerveau (les tumeurs cancéreuses sont opérées assure-t-il), cas d'hydrocéphalie (une accumulation d'eau dans le cerveau qui affecte l'équilibre — pas dangereux mais agaçant), pathologies spinales douloureuses, tumeur à l'hypophyse.

Ces cas ne sont pas urgents. Mais certains patients ont de la douleur. Pour d'autres, dont l'intervention est retardée, la récupération risque d'être moins bonne, déplore-t-il.

Plus le temps passe, plus son inquiétude grandit. «C'est la qualité de vie de mes patients qui en souffre», dit ce médecin, pourtant sympathique à la cause des infirmières.

Il a opéré un cas hier, en opérera un autre vendredi. Normalement, il «fait» 6 à 7 cas par semaine. Impossible de prédire quand se rattrapera le temps perdu.

Aucune plainte n'a été déposée au comité des plaintes de l'hôpital depuis le début du conflit constate Hugues Poulin, président du comité des usagers du CHA (centre hospitalier universitaire affilié). «Ça ne m'étonne pas. Un hôpital, ça n'arrête pas de fonctionner. Les malades qui sont là sont soignés. Le problème, c'est ceux qui attendent», soutient-il.

TEMPÊTE ET TORNADO

Dommmages en forte hausse

MONTRÉAL (PC) — Les dommages causés par les violents orages qui ont balayé le Sud du Québec les 4 et 5 juillet, d'abord estimés à 5 millions \$, s'élèveront plutôt à 20 ou 25 millions \$.

En entrevue, le directeur général du Bureau d'assurances du Canada Raymond Medza indiquait que les estimés préliminaires faisaient état de dégâts d'«au minimum 3 à 5 millions \$». Or, il y a beaucoup plus de toitures de maison abîmées que ce que l'on a d'abord cru, beaucoup plus d'automobiles dont le pare-brise a été fracassé et le toit renforcé, sans compter les meubles de jardin, relatait M. Medza.

Pour ce qui est de la tornade dans la région de Drummondville, le 6 juillet, les estimés préliminaires sont de 6 millions \$.

Néanmoins, selon M. Medza, l'ensemble des Québécois ne devraient pas voir leurs primes augmenter à cause de ces événements climatiques localisés. Une tempête qui coûte quelques millions de dollars ou même une dizaine de millions en indemnisations, «ce n'est pas suffisant pour faire bouger l'ensemble des tarifs» des assurés, affirmait-il.

Dans le cas de la tempête de verglas de janvier 1998, la plus importante catastrophe vécue au Qué-

bec, «on commence à sentir l'impact sur les primes maintenant», notait M. Medza. Il faut cependant noter que les compagnies d'assurances avaient alors versé 1,5 milliard \$ en indemnisations.

M. Medza admettait cependant que des assurés des régions touchées par ces événements climatiques pourraient voir individuellement leur prime augmenter. «Ceux qui ont des primes de récompense sans sinistre, ils risquent de perdre ça. Mais des augmentations générales, personne n'en prévoit.»

Le BAC rappelle que, de façon générale, les dommages causés à une propriété par une tempête de vent sont remboursés.

Cette protection inclut par exemple le cabanon, la piscine, la thermopompe, l'abri d'auto, les clôtures, la balançoire, les fontaines, même les bicyclettes qui auraient pu être laissées à l'extérieur. La protection exclut cependant les arbres, les fleurs et les rocailles.

Par ailleurs à Québec, le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard a laissé entendre que le gouvernement ne dédommagerait pas les gens qui ont subi des pertes matérielles. «Je rappelle que les programmes gouvernementaux, généralement, ne couvrent pas les pertes qui sont assurables».



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER
Cette maison de la rue Richard est l'une des plus endommagées par la tornade. Le locataire d'en haut n'a eu que le temps de mettre son bébé à l'abri, racontait hier sa voisine d'en bas, Nancy Lepage.

MESURES D'URGENCE

Drummondville était prête

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER
Drummondville avait des allures de vaste chantier, hier.

DRUMMONDVILLE — Drummondville est considérée comme un modèle en matière de mesures d'urgence.

Le responsable de la Sécurité civile pour la région, Jacques Brochu, n'hésite pas à vanter les «25 ans de tradition» de la ville en ce domaine.

Le secret: une équipe de 50 à 60 bénévoles, spécialement formés, prêts à répondre à la moindre alerte et travaillant directement sous les ordres du service de police.

La formation et les équipements sont payés par la municipalité. Cours de premiers soins, recherche en forêt, incendies majeurs, inondations, aide aux sinistrés, contrôle de la circulation, le groupe est prêt à venir en renfort dans n'importe quelle situation, explique l'un d'eux, Michel Jutras.

Mais hier, l'aide dépassait la demande. Venus de Sherbrooke, deux bénévoles de la Croix-Rouge, Donald Boutin et Hervé Fecteau, capables «de préparer un centre d'hébergement de 200 lits en moins d'une heure», expliquaient que les 50 lits préparés au soir de la tornade n'avaient pas été utilisés.

«Ça n'a aucune commune mesure avec le verglas», mentionnait d'ailleurs la mairesse de Drummondville, Francine Ruest-Jutras, qui rappelle que trois centres d'hébergement fonctionnaient à plein temps pendant l'hiver de glace.

Mais pour les citoyens qui ont littéralement vu le toit de leur maison partir au vent, la tornade de mardi est bien pire que le verglas, selon les témoignages recueillis par LE SOLEIL. Comme quoi le temps permet d'oublier...

INCENDIE CRIMINEL

On règle des comptes

Un incendie d'origine criminelle a fait un mort, dans la nuit de mardi à mercredi, tout en ravageant un bar du centre-ville de Drummondville. Vers 1h, alors qu'une majorité de policiers voyaient à appliquer les mesures d'urgence dans le secteur Grantham à la suite du passage d'une tornade, le Service de la sécurité publique de Drummondville a été appelé à se rendre au bar Le Vog. «L'agent de sécurité a donné un coup de fil à son patron lui disant que quelque chose avait été projeté à travers la vitrine. Il disait qu'il était coincé par les flammes. Par la suite, la communication a été interrompue. Nous n'avons jamais eu de nouvelles de lui depuis ce temps», rapporte le capitaine Gaston Bellemare du Service de la sécurité publique de Drummondville. Dès leur arrivée, les policiers-pompiers se sont affairés à retrouver Fernand Thibeault, âgé d'une quarantaine d'années, qui avait accepté de remplacer pour la nuit son gendre, l'agent de sécurité régulier. Le cadavre complètement calciné a été découvert sur la mezzanine seulement vers 10h, hier matin. «Tout porte à croire que plusieurs cocktails Molotov auraient été lancés à l'intérieur. Vu la violence de l'incendie, c'est certain que de l'accéléérant a été utilisé», affirme Gaston Bellemare. «Comme il s'agit d'un bar, poursuit-il, les probabilités sont grandes pour que ce soit relié au crime organisé.» (PC)

RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE

Trop tôt pour conclure

Malgré les violents orages, la tornade et le nombre nettement plus élevé de journées très chaudes ce printemps et cet été, il ne faut pas conclure trop rapidement au réchauffement de la planète. Le coordonnateur du programme de temps violent pour le Québec à Environnement Canada René Héroux croit qu'«on peut se poser des questions» sur les liens à faire avec le réchauffement de la planète, mais estime que «c'est un pas qu'on ne peut pas franchir si facilement». D'abord, il ramène les choses à de plus justes proportions. Les tornades ne sont «pas extraordinaires ni anormales» au Québec. Il y en a en moyenne cinq par année au Québec. Pour Environnement Canada, il s'agit simplement d'«événements significatifs de temps violent». Cette année seulement, il y en a déjà eu à Saint-Gabriel-de-Rimouski, à Sherrington (près d'Hemmingford), à Sainte-Marthe-du-Cap (près du Cap-de-la-Madeleine), puis, ces jours-ci, à Notre-Dame-du-Mont-Carmel (près de Lacolle) et à Drummondville (la même tornade s'est déplacée de Berthierville à Yamaska, Bonaventure, Drummondville, puis Danville). Ces tornades restent «de faible intensité» aux yeux d'Environnement Canada. Celle de Drummondville, par exemple, avait une puissance F-1 sur une échelle de 5, c'est-à-dire des vents entre 120 et 180 km/h. (PC)

BOURSES DU MILLÉNAIRE Une chicane de logos étire encore la sauce

QUÉBEC (PC) — Le refus du ministre fédéral des Ressources humaines Pierre Pettigrew d'accorder une place au logo du Québec sur les chèques de la Fondation canadienne des bourses du millénaire a profondément irrité le ministre québécois de l'Éducation François Legault.

Hier, à l'issue de la réunion du conseil des ministres, M. Legault a exprimé sa frustration devant ce qu'il a appelé l'obstination de son vis-à-vis fédéral à ne pas le rencontrer pour régler les derniers points en suspens dans ce dossier qui traîne en longueur. « On ne peut pas demander au ministre des Finances Bernard Landry de signer un chèque comme s'il travaillait maintenant pour la Fondation canadienne », a-t-il dit.

Brandissant la copie d'un spécimen de chèque proposé par Ottawa, où apparaît en bonne place le seul logo de la Fondation canadienne, M. Legault a précisé que M. Pettigrew semble ignorer la volonté unanime de l'Assemblée nationale d'investir 50 pour cent des 700 millions dans l'amélioration du système d'enseignement supérieur en exigeant que la totalité de la somme soit consacrée à l'aide financière aux étudiants.

Le temps presse a reconnu le ministre qui souhaite faire bénéficier les étudiants de ces bourses dès septembre. Il n'a pas l'intention, cependant, de céder aux exigences d'Ottawa et d'informer le gouvernement fédéral de l'utilisation des 350 millions\$ que le Québec souhaite investir dans le système d'enseignement.

« Il faut que ça se règle, a par contre souligné M. Legault. Je ne peux pas croire que la population québécoise va accepter que nos étudiants soient pénalisés, à cause d'une chicane de logo et de l'entêtement de M. Pettigrew à exiger que 100 pour cent des montants soient consacrés à l'aide financière aux études. »

LES ÉTUDIANTS VEULENT SAVOIR

M. Legault a finalement déclaré avoir suffisamment fait de concessions en acceptant, par exemple, de fixer à 2000\$ et plus le montant des bourses du millénaire et en convenant que la Fondation puisse donner des bourses de mérite exceptionnel selon les critères de la Fondation.

Hier, dans un communiqué, les Fédérations étudiantes universitaires et collégiales du Québec (FEUQ et FECQ) ont exprimé leur satisfaction en apprenant que le gouvernement utilisera un minimum de 50 pour cent de sa part pour réduire l'endettement des étudiants. Elles ont cependant exprimé leur vive inquiétude devant le silence du ministre sur les priorités de réinvestissement dans l'enseignement supérieur.



Le ministre de l'Éducation cachait mal son exaspération, hier.

Alerte au sperme contaminé

35 cliniques de fertilité sur les 49 au pays n'ont pas effectué les tests de dépistage adéquats

CALGARY (PC) — Les dons de sperme effectués depuis trois ans dans la majorité des cliniques de fertilité à travers le Canada n'ont pas fait l'objet de tests adéquats, selon le ministre fédéral de la Santé.

Lundi, la Régie régionale de la santé de Calgary annonçait qu'une centaine de femmes devaient être testées pour de rares formes d'infection au sida, à l'hépatite C et à d'autres maladies peu répandues. Des centaines de femmes qui ont fréquenté 34 autres cliniques pourraient également être rejointes pour leur faire subir ces mêmes tests.

Un porte-parole du ministère de la Santé, Eric Morin, n'a pu préciser le nombre de femmes qui pourraient être impliquées.

Entretiens, la douzaine d'inspecteurs du ministère qui ont enquêté sur les 49 cliniques de fertilité du pays en juin s'affairaient à compiler leurs observations, lesquelles feront l'objet d'un rapport d'ici 10 jours, a ajouté M. Morin.

Le ministère a été mis au courant du problème en mars dernier lorsqu'une clinique de fertilité de Hamilton lui a dit avoir utilisé du sperme fourni avant l'entrée en vigueur des nouveaux règlements en juin 1996 exigeant que le sperme subisse des tests de dépistage des virus du sida d'autres maladies, a ajouté M. Morin.

Santé Canada a finalement déclenché une enquête dans les 49 cliniques du pays, quand il lui

fut signalé que des problèmes semblables existaient dans d'autres établissements. En fin de compte, il s'est avéré que 35 des 49 cliniques en question n'avaient pas effectué les tests dans les règles de l'art.

Selon M. Morin, les femmes n'ont pas besoin de s'inquiéter inutilement. « Le risque dont on parle n'est pas très grand. Il est vraiment tout petit », a-t-il dit. M. Morin a précisé que tout le sperme récolté avant 1996 était maintenant en quarantaine.

Un
« tout petit »
risque pour
les femmes
concernées

Seulement 62 personnes dans toute l'Amérique du Nord souffrent de la forme rare du sida appelée sida II, dont moins de cinq au Canada, précise le Dr John Gill, un spécialiste des maladies infectieuses de Calgary.

Par ailleurs, deux groupes rares de virus appelés HTLV I et II peuvent également infecter le sperme des donneurs. Ces virus, qui peuvent causer des tumeurs lymphatiques, se retrouvent généralement chez les narcomanes qui font usage de seringues intraveineuses.

Le printemps dernier, le ministre fédéral de la Santé a ordonné la fermeture de trois banques de sperme ontariennes parce qu'elles étaient soupçonnées de ne pas avoir soumis leurs produits à un test de dépistage. On leur reprochait aussi de ne pas tenir leurs registres à jour.

M. Morin ne s'attend pas, cependant, à ce que le ministère adopte de telles sanctions contre les cliniques de fertilité.

LES BONS NUMÉROS

tous les samedis dans les annonces classées



Qui peut en offrir autant?



La vente annuelle de Centre Jardin Hamel signifie des végétaux de première qualité offerts à prix réduits. Comment pouvons-nous vous offrir de tels rabais? À cause d'un surplus de végétaux produits ici à Québec, par notre pépinière de production. Au Centre Jardin Hamel, ce n'est pas parce que vous profitez d'un prix réduit que vous obtenez des végétaux de moindre qualité. Soyez-en assurés!

Arbustes		
Cornouillers	1 gallon	5,30\$
	2 gallons	8,30\$
Hydrangées blanches	2 gallons	9,30\$
Hydrangées de couleur	2 gallons	12,30\$
Potentilles	1 gallon	5,30\$
	2 gallons	7,30\$
Saule maculé	1 gallon	7,30\$
	2 gallons	9,30\$
Spirées	1 gallon	5,30\$
	2 gallons	7,30\$
Symphorines	2 gallons	7,30\$
Weigelas	1 gallon	6,30\$
	2 gallons	8,30\$
Arbustes feuillus à haies		
	1 gallon	3,49\$
	2 gallons	4,49\$

Caragana de Sibérie, Chèvrefeuille nain, Gadelier alpin, Saule arctique, Troène Cheyenne, certaines variétés de physocarpes.

Conifères
30% sur tous les conifères en inventaire.

Arbres
30% de rabais sur une sélection d'arbres - se présenter en magasin pour connaître les variétés.

Prix en vigueur selon la disponibilité des produits. Aucun rabais de quantité.

Passez voir nos nombreux autres spéciaux en magasin.

Prix en vigueur jusqu'au 25 juillet 1999 inclusivement ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Pour la succursale de Sainte-Foy, seulement certains produits sont disponibles.

Heures d'ouverture : lundi au mercredi ainsi que samedi et dimanche de 9h à 18h; jeudi et vendredi de 9h à 21h.

Ne manquez pas l'émission « Jardinez avec Gaëtan Hamel » sur les ondes de Télé-Mag 24. Première diffusion le lundi à 18h30.



centre jardin
HAMEL

Le réseau de vos passions horticoles

LÉVIS
4800, boul. de la Rive-Sud

SAINTÉ-FOY
Halles de Sainte-Foy

CHARLESBOURG
1169, 80^e Rue Est

BEAUPORT
1350, boul. des Chutes

L'ANGIENNE-LORETTE
6029, boul. Hamel

Soldes monstres fin de saison

50% à 75%

(sur marchandise sélectionnée)

Boutique

Danielle Morali

Soldes fin de saison

30% à 60%

sur coloris et modèles discontinués
(vert pâle - jaune - rouge)

Hâtez-vous!

Création exclusive Danielle Morali
en vente seulement à la boutique.

MORALI SPORT

Place Ste-Foy 653-4742

La grève est évitée chez Air Canada

OTTAWA (PC) — Air Canada et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) sont parvenus à un accord de principe en toute fin de soirée hier, évitant ainsi une grève avec les agents de bord de la Société.

L'annonce en a été faite vers minuit trente ce matin. Air Canada compte donc exploiter ses vols selon l'horaire habituel aujourd'hui.

En point de presse à Ottawa, Richard Nolan, du SCFP, a déclaré que l'entente allait être soumise sous peu aux 5000 membres du syndicat, et qu'il allait en recommander l'acceptation.

Le contenu de l'accord restait confidentiel hier, mais M. Nolan a affirmé que le syndicat avait obtenu des améliorations au régime de pension.

Pour la partie patronale, M. Jean-Jacques Bourgeault a dit espérer que cette entente allait dissiper les incertitudes des voyageurs.

En dépit de la tension étreignant la clientèle, la ligne aérienne et le Syndicat canadien de la fonction publique avaient gardé espoir de parvenir à une entente avant minuit, et d'éviter ainsi la grève menaçant de paralyser les opérations. « Nous avons du pain sur la planche, et nous concentrons tous nos efforts vers l'atteinte d'un accord », avait déclaré Priscille LeBlanc, porte-parole d'Air Canada, après que la compagnie eut présenté de nouvelles offres à ses employés.

Interrogée quant à savoir si les deux parties étaient sur le point d'accoucher d'une entente, elle avait répondu: « Non, mais ça fait déjà neuf mois que ça dure ».



Une hôtesses vérifie ses documents avant de s'embarquer.

Charlebois dans l'Ordre

Le chanteur-compositeur québécois Robert Charlebois fait partie des 76 personnalités qui viennent d'être choisies pour être décorées de l'Ordre du Canada. Outre Robert Charlebois, les nouveaux officiers québécois de l'Ordre sont la chanteuse Lucille Dumont, le vice-chancelier de l'Université McGill Bernard Shapiro, le leader autochtone Georges Erasmus, Jocelyn Demers, de Boucherville (soins de santé), Pierre Brunet, de Verdun (industrie, commerce et affaires), Robert H. Marchessault, de Montréal (science), et Barry Innis Posner, de Westmount (soins de santé). Plusieurs Québécois ont également été nommés membres de l'Ordre du Canada, notamment le publicitaire Jacques Bouchard (communications), le Père Emmett Johns, de Montréal (bénévolat), Walter Bélanger, de Matane (industrie, commerce et affaires), Claude Clément, de Saint-Bruno (soins de santé), le major Jan Eisenhardt, de Dorval (sport), François-Marc Gagnon, de Montréal (patrimoine), Gisèle Lamoureux, de Saint-Henri de Lévis (science), René Racine, de Mont Saint-Hilaire (science), Christos Michael Tsoukas, de Westmount (soins de santé), Théodore Wildi, de Québec (ingénierie) et Herschel Victor, de Westmount (philanthropie). La liste des lauréats comprend en outre plusieurs personnalités canadiennes, dont le cinéaste Atom Egoyan, le sénateur Keith Davey, et l'auteur de livres pour enfants Robert Munsch. (PC)

L'hépatite C décortiquée

La recherche sur l'hépatite C vient de recevoir un sérieux coup de pouce de la part de Santé Canada et du Conseil de recherches médicales, qui ont débloqué 18,4 millions \$ pour développer ce secteur traditionnellement négligé par les chercheurs canadiens. Pour le Dr Claude Roy, responsable du dossier, l'hépatite C risque fort de devenir un problème de santé publique d'envergure d'ici quelques années. Environ 240 000 Canadiens en sont infectés. Bien que les premiers symptômes de l'hépatite C puissent mettre longtemps avant d'apparaître, la maladie, qui s'attaque au foie, peut finir par causer des dommages considérables: cirrhose, cancer, voire destruction complète du foie. (PC)

Québec veut savoir

Le gouvernement du Québec veut savoir une fois pour toutes combien de travailleurs de la construction du Québec gagnent leur vie en Ontario. La Commission de la construction du Québec (CCQ) invite donc, depuis lundi, les travailleurs à composer un numéro de téléphone sans frais pour répondre à un questionnaire sur leurs activités en Ontario. C'est le ministre du Travail, Diane Lemieux, qui avait demandé ce recensement « pour qu'on sache de qui l'on parle » lorsqu'on discute de la question de la mobilité des travailleurs de la construction. Depuis le début de la crise entre le Québec et l'Ontario au sujet de la mobilité des travailleurs de la construction, les estimations du nombre d'ouvriers québécois travaillant en Ontario ont varié de 500 à 10 000, selon les sources. (PC)

Monteur de ligne violent envers un journaliste

Une plainte pour voies de fait simples a été portée contre un monteur de lignes d'Hydro-Québec qui aurait bousculé un journaliste de la station radiophonique CHLT hier après-midi à Magog, en Estrie. L'incident est survenu vers 15h15 dans la cour d'un bar de danseuses nues où les camions de quelques équipes de monteurs de lignes étaient stationnés. Sur la foi d'une information voulant que des monteurs de lignes se rinçaient l'oeil pendant que des milliers de clients d'Hydro-Québec étaient privés d'électricité, le journaliste David Robinson s'est rendu au bar où il a vite constaté qu'il n'y avait aucun monteur de lignes sur place. À sa sortie du bar, il a croisé un monteur de lignes sortant d'un restaurant voisin. Il se serait enquis de son travail et des difficultés rencontrées. Le monteur de lignes aurait répondu à ses questions d'assez bonne grâce tout en pestant contre les gens qui pensent que les employés d'Hydro-Québec se traînent les pieds. L'employé aurait alors constaté qu'il avait un micro sous le nez et il aurait changé de ton, exigeant même que le journaliste lui remette la cassette. Comme David Robinson refusait de la lui remettre, il l'aurait empoigné et bousculé pour mettre la main sur la cassette. Celui-ci a plus tard restitué la cassette, brisée, aux policiers. (PC)

VITESSE EXTRÊME... PLAISIR EXTRÊME!

EN GRANDE PREMIÈRE!

Trousse et installation internet
du modem câble --- Vidéotron

GRATUIT!

À votre service depuis 20 ans!

350 Mhz
64 Mo SDRam PC-100
Carte mère ASUS
Disque dur 4,3 Gig
Carte vidéo ATI 4 Mo AGP
Moniteur 15" 0,28mm SVGA
CD-ROM 45x, clavier Win 98
Carte de son comp. S.Blaster 16
haut-parleurs 80W,
souris logitech + tapis,
Boîtier Medium Tour

997\$
ou \$33/mois*

PAYABLE DANS UN AN!

Faites vite!
Offre d'une durée limitée

466 Mhz
64 Mo SDRam PC-100
Carte mère Intel 440 BX2
Disque dur 8,4 Gig
Carte vidéo ATI Rage II 8Mo
Moniteur 15" 0,28mm SVGA
CD-Rom 45x, clavier bilingue
Carte de son comp. S.Blaster 16
haut-parleurs 80W
souris 2bts + tapis
Boîtier Medium Tour ATX,
Lecteur 3.5" 1.44 Mo

1397\$
ou \$46/mois*

Détails en magasin

LE LEADER INFORMATIQUE
600, Belvédère, Québec Place de la Cité, Ste-Foy
687-4545 658-4535
Sans frais : 1 888 687-4545

SAUVEZ DES \$\$\$

- Fenêtres coulissantes UPVC 100%
- Conversion de vos vieilles fenêtres en thermos ou 4 vitres
- Fenêtres en aluminium ou PVC
- Portes d'acier, portes-patio
- Revêtements de tous genres
- Pliages d'aluminium

ESTIMATION GRATUITE

POSE ALU INC.
2556, rue Dalton
Ste-Foy (Québec)
G1P 3S4
656-9422

Vivez l'été HYUNDAI

ACCENT 99 à partir de **169\$*** mois

0\$ de comptant de dépôt de sécurité
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

ÉLANTRA BERLINE 99 199\$* mois

ÉLANTRA FAMILIALE 99 219\$* mois

TOUTE NOUVELLE SONATA 229\$* mois

TIBURON COUPÉ 99 218\$* mois

HYUNDAI Une ère nouvelle

STE-FOY HYUNDAI 2650, Dalton, parc Colbert, Sainte-Foy 654-9299

ANTOMOBILES LÉVIRO 144, rte Kennedy, Lévis 833-7140

M. LESSARD 659, boul. St-Joseph, Québec 683-5471

HYUNDAI LUXOTO 484, côte joyeuse, Saint-Raymond 990-0283

TRÈS, TRÈS BAS TAUX DE FINANCEMENT DE 18%

JUSQU'À 48 MOIS SUR L'ACCENT 4 PORTES 1999 ET TOUS LES MODÈLES ÉLANTRA, SONATA ET TIBURON 1999.

*Location 48 mois, sujet à approbation du crédit. Photos à titre indicatif. Kilométrage de 20 000 km par année. 10c le km excédentaire. Taxes en sus. En sus, frais administratifs de 150 \$ reliés au contrat de location pour les modèles 1999. Valable jusqu'au 30 juillet 1999. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion. ACCENT 3 portes 1999. PDSF à compter de 11 565 \$. ÉLANTRA BERLINE 1999. comptant de 12 500 \$, ou un dépôt de sécurité, transport, préparation inclus. PDSF à compter de 14 595 \$. ÉLANTRA FAMILIALE 1999. comptant 12 500 \$, aucun dépôt de sécurité, transport, préparation inclus. PDSF à compter de 15 595 \$. SONATA 1999. comptant 1950 \$, transport, préparation et dépôt de sécurité en sus. PDSF à compter de 19 495 \$. TIBURON COUPÉ 1999. comptant 1500 \$, transport, préparation et dépôt de sécurité en sus.

LE MONDE

L'Espagne procède à la plus grosse saisie de drogues en Europe

ROLAND DE COURSON
Agence France-Presse

MADRID — Dix tonnes de cocaïne saisies en plein Atlantique, un record pour l'Europe, 208 kilos d'héroïne découverts, plusieurs trafiquants espagnols et colombiens arrêtés : la police espagnole a asséné un coup spectaculaire au trafic de drogue.

« C'est l'opération antidrogue la plus importante jamais menée en Europe », a lancé hier le ministre de l'Intérieur espagnol Jaime Mayor Oreja.

La valeur sur le marché de la drogue saisie aurait atteint (520 millions \$) selon les cours actuels.

La plus grosse saisie de cocaïne réalisée jusqu'à présent en Europe remonte à 1995, quand les douaniers italiens avaient intercepté à Naples un chargement de six tonnes.

Lors de l'opération qui s'est déroulée au large de l'archipel espagnol des

Canaries dans l'Atlantique et sur la péninsule, les policiers ont aussi arrêté 54 personnes : 16 à bord d'un bateau, 19 à Madrid, 17 en Galice (nord-ouest) et 2 à Alicante (est).

Parmi les suspects arrêtés à Alicante figure un Colombien, Alfonso Leon, alias « Antonio », considéré comme un agent de liaison entre les cartels colombiens exportateurs de la cocaïne et les réseaux galiciens chargés de l'écouler en Europe, a indiqué au cours d'une conférence de presse le directeur général de la police, Juan Cotino.

Selon des sources colombiennes en Espagne, les Colombiens arrêtés sont au nombre de dix, et aucun ne fait partie d'un des grands cartels connus.

Les dix tonnes de cocaïne, parties du port colombien de Buenaventura et destinées à être débarquées sur les

côtes espagnoles pour alimenter le marché européen, ont été saisies dimanche à l'aube à bord d'un navire de ravitaillement, et non un pétrolier comme l'indiquaient les premières informations, le Tamsaare, battant pavillon de Saint-Vincent et les Grenadines, dans les Caraïbes.

Seize membres de l'équipage, des Biélorusses, ont été arrêtés sans opposer de résistance et un dix-septième, un Russe âgé de 65 ans, est décédé d'une crise cardiaque au cours de l'intervention policière, a

indiqué M. Cotino. Ce spectaculaire coup de filet antidrogue a été mené par l'unité d'opérations spéciales de la police espagnole, le GEO, sur ordre du juge d'instruction madrilène Baltasar Garçon, de l'Audience nationale (principale instance pénale espagnole), déjà connu pour

l'affaire Pinochet.

Parallèlement à l'arraisonnement du Tamsaare et à la capture des 16 marins, les policiers ont arrêté en Espagne 38 autres suspects. Ils ont découvert 208 kilos d'héroïne d'origine asiatique, 97 autres kilos de cocaïne et des armes dans une villa d'Arroyomolinos, dans la banlieue de Madrid, qui allait vraisemblablement servir pour entreposer la cocaïne du Tamsaare.

La découverte de ces 208 kilos d'héroïne a surpris les policiers, les organisations de narcotrafiquants ne se consacrant en général qu'à un seul type de drogue, a expliqué M. Cotino.

L'enquête, portant le nom de code d'« opération Temple », avait débuté au début de l'année et a dû être accélérée après des fuites hier dans plusieurs médias espagnols.

Le record d'Espagne était de 4,8 tonnes de cocaïne, en 1997 sur une plage des Asturies (nord).

Cocaïne et héroïne d'une valeur de 520 millions \$

TABAGISME

500 milliards \$

L'industrie tenue responsable de la maladie de 500 000 fumeurs de Floride

MIAMI, Floride (d'après AFP et AP) — Cinq grands groupes américains de tabac ont été reconnus responsables hier par un jury de Floride de nombre de maladies, dont plusieurs types de cancers, ayant frappé jusqu'à un million de fumeurs dans l'État, a annoncé le juge du tribunal.

Cette décision pourrait être la plus grave défaite subie devant les tribunaux américains par les fabricants de cigarettes.

Le jury a aussi reconnu coupable ces groupes, dont Philip Morris, et RJ Reynolds, d'avoir dissimulé les dangers du tabagisme.

Ce verdict, très attendu, intervient après plusieurs mois de délibérations.

Il s'agit de la première action collective en justice intentée aux États-Unis contre l'industrie du tabac pour le compte d'anciens fumeurs malades qui a donné lieu à un procès.

Cette plainte a été déposée en 1994 pour le compte de quelque 500 000 fumeurs malades ou de leurs héritiers pour ceux qui n'ont pas survécu et qui réclament quelque 200 MM \$.

À la lecture du jugement, certains des plaignants présents ont éclaté en sanglots et se sont embrassés.

La décision du jury ouvre la voie à un deuxième procès pour établir le montant des dommages et intérêt qui pourrait atteindre 500 milliards \$US au total, selon des estimations dans les milieux spécialisés, 500 000 autres victimes pourront par la suite se pré-

valoir de ce jugement et intenté leurs propres poursuites.

Ce deuxième procès sera conduit par neuf plaignants représentant les différents types de maladies pour lesquels les compagnies de tabac ont été reconnues responsables par le jury de quatre hommes et deux femmes.

Les avocats du personnel volant de plusieurs compagnies aériennes américaines, affirmant avoir souffert de tabagisme passif dans l'exercice de leur profession à bord des avions de ligne, avaient obtenu un règlement à l'amiable de 350 millions de dollars en 1997 avec RJ Reynolds.

Richard Daynard, professeur de droit à l'université du Nord-Est, a estimé qu'il s'agissait d'une « grande victoire à la fois pour la santé publique et les centaines de victimes en Floride ».

Un accord avec l'industrie, mis au point en novembre, établit à 206 milliards \$ la somme que devront verser les fabricants. Si cette entente met fin aux poursuites par les gouvernements, elle n'interdit pas les procédures privées comme celle qui se déroule en Floride.

La pire défaite subie par les fabricants

Clinton chez les Sioux



Les plus pauvres et les plus oubliés des habitants des États-Unis ont reçu hier la visite du président américain Bill Clinton qui s'est rendu dans une réserve indienne frappée par la violence et les conflits raciaux à Pine Ridge, la deuxième du pays par la taille. M. Clinton effectue une tournée intitulée « new markets » (nouveaux marchés) destinée à tenter d'intégrer les régions pauvres du pays dans une économie américaine en pleine santé. Le gouvernement espère ainsi encourager les investissements dans ces zones. Les Indiens d'Amérique sont les plus pauvres des quelque 36 millions de personnes vivant pauvrement aux É.-U., avec des taux de chômage de plus de 50%. « La réserve indienne de Pine Ridge est probablement le cas le plus extrême de pauvreté et... le désespoir y atteint un degré que je n'ai vu nulle part ailleurs », a déclaré M. Clinton.

ISRAËL

La coalition se fissure déjà

JÉRUSALEM (d'après AFP et AP) — La coalition dirigée par le nouveau premier ministre israélien Ehud Barak a connu hier ses premières fissures.

Deux députés du parti russophone Israël Be'Aliya (six députés) ont en effet quitté leur parti.

M. Roman Bronfman a fait scission avec son collègue Alexandre Tsinker à la suite d'un désaccord avec les autres membres de sa formation sur les questions touchant à la religion dans le programme gouvernemental.

« Nous sommes particulièrement mécontents que notre parti ait renoncé à la liberté de vote sur les questions qui concernent les rapports de la religion et de l'État », a ajouté M. Bronfman.

Selon lui, 80 % des électeurs de son parti sont des immigrants laïcs qui ne devraient pas s'aligner sur le programme de M. Barak reconnaissant selon lui le monopole des rabbins orthodoxes sur la vie religieuse.

M. Barak a en revanche admis que deux autres partis de la coalition, le Meretz (10 sièges) et le parti du Centre (six sièges), jouissaient de la liberté de vote sur les affaires religieuses.

Israël Be'Aliya est dirigé par l'ex-dissident juif soviétique Nathan Chtekarsky, qui a obtenu le portefeuille de l'Intérieur et a qualifié cette défection

« d'acte immoral de trahison ».

Ce coup d'éclat réduit l'assemblée parlementaire de M. Barak de 75 à 73 députés sur les 120 que compte la Chambre, et le parti russophone s'est retrouvé affaibli.

Le parti orthodoxe sépharade Shass (17 élus) a saisi l'occasion pour affirmer ses prétentions sur certaines prérogatives du ministère de l'Intérieur, sa chasse gardée depuis 15 ans, dont Israël Be'Aliya l'a dessaisi.

« La scission (du parti russophone) porte atteinte à la coalition et nous demandons à renégocier les accords de coalition », a déclaré M. Eli Suissa,

ministre des Infrastructures nationales, du Shass.

Le Shass souhaite ainsi reprendre le contrôle de départements « sensibles » dans ce ministère, notamment ceux qui concernent la citoyenneté et l'identité juive.

Durant la violente campagne qui a précédé les élections du 17 mai, le Shass a affirmé qu'une grande partie des 850 000 immigrants venus de l'ex-URSS au cours de la dernière décennie n'étaient pas des juifs et avaient usurpé la Loi du Retour.

Ce texte fondamental permet à tout juif de diaspora de « revenir » en Israël et d'en acquérir ipso facto la citoyenneté.

Schisme au sein du parti russophone

EN BREF

POLOGNE

Grève de la faim pour 10 000 douces

Plus de 10 000 infirmières et sages-femmes polonaises ont entamé hier une grève de la faim, un mouvement qui doit s'amplifier aujourd'hui pour appuyer les revendications salariales d'un corps de métier de 250 000 personnes, a annoncé un responsable syndical. Les infirmières mènent depuis l'hiver dernier des mouvements de grève à travers le pays pour protester contre leurs conditions de travail et de salaire. Plusieurs mouvements de grèves de la faim ont déjà eu lieu depuis le printemps mais jamais de cette ampleur. Les infirmières demandent des hausses de salaires annuelles supérieures de 2% au taux d'inflation ainsi qu'un programme de revalorisation générale de la profession. (AFP)

ROYAUME-UNI

Edward et Sophie en partie séparés

À peine mariés, le comte Edward et la comtesse Sophie ont décidé de vivre séparés une partie de la semaine pour des raisons professionnelles, rapporte hier le Times. Le couple royal a officiellement élu domicile dans un château niché dans le parc de Bagshot à l'ouest de Londres, où le fils benjamin de la reine Elizabeth II a aussi installé les bureaux de sa société de production télévisuelle, Ardent. Mais l'ancienne Sophie Rhys-Jones aujourd'hui comtesse de Wessex, travaille dans la capitale, distante de près de 50 km. Elle a repris lundi son emploi dans une agence de relations publiques après une brève lune de miel en Écosse et révélé à cette occasion qu'elle passerait « quelques jours » chaque semaine à Londres. Le Times y a vu une nouvelle démonstration de l'image de modernité que le dernier-né des couples de la famille Windsor entend projeter. Tout en posant la question : « Pourquoi Edward et Sophie ne rentrent-ils pas chaque soir à la maison pour des ébats enflammés de jeune couple ? » Buckingham Palace a refusé d'y répondre. (AFP)

SUÈDE

Traversier en flammes évacué

Un incendie s'est déclaré cette nuit dans un ferry reliant Oslo à Kiel, en Allemagne, avec 1339 passagers et membres d'équipage à son bord, alors que le navire se trouvait à proximité de la côte est de la ville suédoise et l'évacuation est en cours, a rapporté l'agence de presse nationale TT. Des navires marchands et des hélicoptères se trouvaient près des lieux du drame peu avant 4 heures du matin secourir et évacuer les passagers du ferry. Le feu s'est déclaré à 2h13 dans la salle des machines du Princesse Ragnhild, qui appartient à la compagnie Color Line, a précisé TT. Le ferry transportait 1167 passagers et 172 membres d'équipage. (AP)

ÉTATS-UNIS

Canicule interrompue

La canicule qui sévissait depuis dimanche dans le centre et l'est des É.-U. a connu un répit hier avec le passage d'un front froid qui a permis un abaissement des températures — le mercure était monté jusqu'à 39 degrés mardi. Mais la chaleur est responsable d'au moins 17 morts, tandis que de violents orages sont à l'origine de trois autres décès. Sept personnes sont mortes en Pennsylvanie, trois dans la ville de New York, trois dans le New Jersey, deux dans le Massachusetts et deux à Chicago. Du Midwest à la Côte atlantique, les thermomètres ont affiché mardi des températures pour le moins caniculaires comme 37 degrés à Atlantic City, 38 à Harrisburg, en Pennsylvanie, 38,5 à New York. (AFP)

Relaxez avec



18 pi cu
Modèle exclusif

- Cuisinière (205570)**
- Dessus relevable
 - Minuterie électronique
 - Élément du four super-Broil
 - Cuisson différée
 - Surface de cuisson éclairée



Verre
à grand hublot

Tablettes en verre

859⁹⁵

Savon Cascade
GRATUIT
pour 1 an

- Réfrigérateur (214683)**
- TABLETTES EN VERRE AJUSTABLES
 - Bacs à légumes et à fruits transparents
 - 1 bac à viande • Balconnets ajustables dans la porte
 - Disponible en noir sur blanc, noir sur noir et amande sur noir

659⁹⁵



489⁹⁵

Gibson

Super
capacité

- Laveuse Gibson (206690)**
- 5 cycles • 2,7 pi cu
 - Cuve très grande capacité

- Sécheuse Gibson (231235)**
- Porte réversible
 - Très grande capacité

699⁹⁰

- Lave-vaisselle (224443)**
- Modèle à encastrer • 5 cycles
 - 3 niveaux de lavage • Broyeur d'aliments durs
 - Système de filtration d'eau
 - INCLUANT SAVON CASCADE POUR 1 AN sur tous les lave-vaisselles General Electric

Admiral

- Laveuse Admiral (230106)**
- 4 choix de température
 - Agitateur à double action
 - Distributeur d'assouplissant et d'eau de javel

- Sécheuse Admiral (230109)**
- 4 cycles
 - Séchage automatique
 - 3 choix de température

6 cycles

799⁹⁰
Exclusif
L'ENSEMBLE

LIVRAISON & SERVICE
À LA GRANDEUR DE
LA PROVINCE
GRATUITS

COMMENCEZ
À PAYER EN
L'AN 2000*

A MEUBLEMENTS TANGUAY

FERMÉ
LES DIMANCHES
11, 18 ET 25 JUILLET
BONNES VACANCES!

www.tanguay.qc.ca

NOTRE PLUS GRANDE QUALITÉ, C'EST LE SERVICE!

LÉVIS
5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
1 800 563-4511 (418) 833-4511

BEAUPORT
535, boul. Sainte-Anne
1 800 563-6282 (418) 667-6282

LES SAULES
4675, boul. l'Ornière
1 800 563-4411 (418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récollets
1 800 465-2200 (819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE
822, boul. Sainte-Anne
Route 132, Comté de Rimouski
1 800 463-4411 (418) 725-4411

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
1 800 363-4711 (418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
1 800 510-4711 (418) 867-4711

SAINT-GEORGES DE BEAUC
8955, boul. Lacroix
1 877 295-4411 (418) 226-4411

* Commencez à payer en janvier 2000. Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

1400000